

union étroite des partis.

CHRONIQUE DES SPORTS

LE LACHINE GARDERA LA COUPE ROSS

IL BAT LE M.A.A.A. HIER SOIR, A L'ARENA, PAR 2 A 1. — BIEN QU'ÉGAL AUX POINTS, LE LACHINE CONSERVE LA COUPE ROSS. — UN MATCH FURIEUX JOUE DEVANT UNE GRANDE ASSISTANCE. — L'EXCITATION A SON COMBLE.

Le Lachine, champion de la Ligue Montréal, a battu le M. A. A. A., champion de la Ligue de la Cité, hier soir à l'Aréna, par le score de 2 à 1, devant une assistance des grands jours et par ce fait, il a réussi à garder le trophée Ross, pour lequel les deux champions étaient aux prises.

Il est vrai que le Lachine, ayant été battu par 1 à 0, lundi dernier, n'a compté que deux points dans toute la série, tout comme le M. A. A. A., mais, les Westmountais devaient battre le Lachine au moins par un point, et éviter la défaite ou l'égalité des points dans la série pour enlever le Trophée Ross aux joueurs de Lachine. Les joueurs de l'Aréna gardent donc la coupe, qui est l'emblème du championnat amateur au Canada, et ils seront incontestablement appelés à la défendre contre les champions des autres ligues, qui leur lanceront des défis à cet effet.

La victoire d'hier pour le Lachine a été juste la répétition de la victoire du M. A. A. A., lundi dernier. Un point seulement a donné la partie aux vainqueurs, et c'est par le score de 2 à 1 que le Lachine a laissé la glace, avec les honneurs du combat. Ce fut un match vraiment homérique, dans lequel les deux clubs se dépensèrent avec une activité inlassable, et une fougue incessante. Tour à tour les équipes se portèrent à l'assaut, et tellement bien balancées étaient les alignements, hier soir, qu'il était bien difficile de choisir un supérieur sur les deux.

Néanmoins, nous ne croyons pas manquant à notre devoir de critique consciencieuse en disant que le Lachine avait la plus rude besogne, et que s'il a réussi à convertir une minorité d'un point en une majorité d'un point, le tout se terminant par une égalité dans le score total, c'est parce qu'il a mieux joué que les Westmountais. Ceux-ci ont commis la faute impardonnable de jouer un jeu de défense, la tactique fut bonne, mais les résultats furent mauvais, le Lachine brisa tous les obstacles, dans la seconde période et traversa plusieurs fois la défense du M.A.A.A. Seul, la vigilance de Lukeman, sa merveilleuse adresse et la tenue de ses coéquipiers Read et Spriggins, devaient lui empêcher les champions de la Ligue Montréal de compter plusieurs fois.

Le premier point de la soirée fut mis à l'actif d'Arnold, le plus petit joueur sur la glace, et le M. A. A. A. se trouva avec une avance de deux points pour la série, avec un peu moins de 40 minutes de jeu devant eux. Forts de cette avance, ils se retirèrent sur la défense, avec le résultat que les Lachine se ruèrent à l'attaque en désespérés. On assista aux courses les plus sensationnelles

de l'hiver; on vit les joueurs se chasser durement à la clôture; les spectateurs se tenaient sur leurs pieds, et comme le Lachine possédait au-delà de 2,000 partisans, ses courses et ses dans étaient regus par des ovations enthousiastes. Quand O'Grady, le roi des compteurs de la ligne, du président Chamberland, compta peu après Arnold, pour le Lachine, l'espoir entra dans le cœur des partisans du club de Norton. La seconde période ne donna pas d'autre résultat cependant.

La troisième période s'engagea par un début fantastique et vertigineux. Les clubs avaient de gros intérêts en jeu, et ils jouèrent leurs courses avec une ténacité de fer, mais, pas assez, car le Lachine se rua à l'attaque et eut le caoutchouc presque tout le temps en sa possession. Les meilleurs dans de Lachine semblaient cependant rester infructueux, quand Norton fit une descente et après une belle feinte déjoua Lukeman et gagna le total de points du M.A.A.A. Ce fut du délire dans l'assistance; car ce point sauva le Lachine de la perte du trophée Ross. La joute prit alors fin sans autre changement.

Alignement des clubs:

M. A. A. A. (1). — Lachine (2).
Lukeman.....Buts.....Penny
Read.....Points.....Norton
Spriggins.....Couverts.....Chambers
Arnold.....Centres.....O'Grady
Sharpe.....A. droites.....Anderson
Bell.....A. gauches.....Tannahill

Substituts: M. A. A. A.: Rowlands, Sargent, O. Sullivan, Welland, Cooligan, Lachine: Godel, Penny, Roberts, Botselle, Léger.

Arbitre: Cooper Smeaton.
Juge du jeu: Jimmy Gardner.
Juges des points: Harry Hyland et Bruce Hooper.

Chronométrateur: W. J. Morrison.
Pénitencier: W. H. Gathorcle.
Scorer: W. Ferguson.

SOMMAIRE:

Première période:
Pas de point.

Deuxième période:
1.-M. A. A. A. Arnold.....1.55
2.-Lachine.....O'Grady.....0.40

Troisième période:
3.-Lachine.....Norton.....15.20
Score final: 2 A 1 pour Lachine.

PENITENCES:
Première période:
Bell, 3; Godel, 3; Rowland, 3 minutes.

Deuxième période:
Norton, 3; Sharpe, 3; Arnold, 3; Chambliss, 3; Tannahill, 3; Godel, 3; Anderson, 3; Spriggins, 3 minutes.

Troisième période:
Bell, 5; O'Grady, 3; Sharpe, 3; 3; Léger, 3; Norton, 3; Bell, 3; Lif-
fiton, 3 minutes.

A la Havane

La Havane, 2. — Voici les résultats des courses d'aujourd'hui:
1ère course, 6 furlongs: 1. Dancing Sam, 54, Garner, 5 A 1, 8 A 5 et 2 A 5.
2. Rustic Maid, 57, Stevens, 7 A 1, 2 A 5 et 4 A 5.
3. Tiger Jim, 100, Ward, 5 A 1, 8 A 5 et 4 A 5.
Temps, 1:13-4-5.
4. Leode, Huddell, Brother, Ajax et Sir Offenbach ont aussi couru.
2ème course, 1-1/2 furlongs: 1. Blue Mouse, 109, Whyman, 7 A 1, 6 A 5 et 4 A 5.
2. Unity, 104, Lafferty, 6 A 1, 2 A 1 et 4 A 5.
3. Flatbush, 111, Connolly, 5 A 2, au pair et 1 A 2.
Temps, 1:07-4-5.
3. Terry Jr., Huddell, Bond, Russell McGill, Bank Bill ont aussi couru.
3ème course, 3 furlongs: 1. Crues, 108, Mountain, 8 A 5, 7 A 10.
2. Lucille P., 108, Harrington, 7 A 2, 6 A 5 et 3 A 5.
3. Doc Meade, 103, Gartner, 15 A 1, 6 A 1 et 3 A 1.
Temps, 36-3-5.
4. Alice Clark, 104, Plafey, Prince, Kathleen, Ayers et 50 ont aussi couru.

4ème course, 1-1/2 miles: 1. Cuttyhunk, 102, Connolly, 5 A 1, 8 A 5 et 4 A 5.
2. Galloway, 106, Sterrett, 6 A 5, 1 A 2.
3. Fort, 103, Hippy, 12 A 1, 4 A 1 et 2 A 1.
Temps, 1:45-1-5.
5. Mike Cohen, Tom Hancock et Master Star ont aussi couru.

5ème course, 4 miles: 1. White Crown, 103, Connolly, 4 A 5, 2 A 5.
2. Apple, 96, Lomas, 12 A 1, 5 A 1 et 5 A 2.
3. Jabot, 103, Sterrett, 7 A 1, 5 A 2 et 6 A 2.
Temps, 1:41.
6. Granado, Louise Travers, Quick Start et Waverly ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits dans les courses de vendredi:
1ère course, 5-1/2 furlongs: 1. Margaret, 97, Garner, 105, Crisco, 107, Ada, Anne 110, Gitter, 110, Carolyn Elliott 112, Baker 112, Yellow 113.
2ème course, 3-1/2 furlongs: 1. Green, 97, Blue Rock 102, Penance 102, Meade 103, O'Hara 105, Belle of the Kitchen 108, Stanner 108, Smirking 108, Edith Baumann 108.
3ème course, 6 furlongs: 1. Beau-mont, Belle 97, Protogoras 101, Fae, Buster 108, Laura 108, Sordello 108, Lord Vixen 108, Miss Geneva 108, Dugan 111.
4ème course, 4 furlongs: 1. Little Alta 92, O'Hara 105, Anavri 108, Belfast 108, Kojie 110.
5ème course, 1-1/2 miles: 1. Saturnus 108, Kaper 108, Springmass 111, Ma-hie 111, Hutton 113, Ravenal 113.

Voici la liste des inscrits dans les courses de samedi:
1ère course, 5-1/2 furlongs: 1. Margaret, 97, Garner, 105, Crisco, 107, Ada, Anne 110, Gitter, 110, Carolyn Elliott 112, Baker 112, Yellow 113.
2ème course, 3-1/2 furlongs: 1. Green, 97, Blue Rock 102, Penance 102, Meade 103, O'Hara 105, Belle of the Kitchen 108, Stanner 108, Smirking 108, Edith Baumann 108.
3ème course, 6 furlongs: 1. Beau-mont, Belle 97, Protogoras 101, Fae, Buster 108, Laura 108, Sordello 108, Lord Vixen 108, Miss Geneva 108, Dugan 111.
4ème course, 4 furlongs: 1. Little Alta 92, O'Hara 105, Anavri 108, Belfast 108, Kojie 110.
5ème course, 1-1/2 miles: 1. Saturnus 108, Kaper 108, Springmass 111, Ma-hie 111, Hutton 113, Ravenal 113.

Voici la liste des inscrits dans les courses de dimanche:
1ère course, 5-1/2 furlongs: 1. Margaret, 97, Garner, 105, Crisco, 107, Ada, Anne 110, Gitter, 110, Carolyn Elliott 112, Baker 112, Yellow 113.
2ème course, 3-1/2 furlongs: 1. Green, 97, Blue Rock 102, Penance 102, Meade 103, O'Hara 105, Belle of the Kitchen 108, Stanner 108, Smirking 108, Edith Baumann 108.
3ème course, 6 furlongs: 1. Beau-mont, Belle 97, Protogoras 101, Fae, Buster 108, Laura 108, Sordello 108, Lord Vixen 108, Miss Geneva 108, Dugan 111.
4ème course, 4 furlongs: 1. Little Alta 92, O'Hara 105, Anavri 108, Belfast 108, Kojie 110.
5ème course, 1-1/2 miles: 1. Saturnus 108, Kaper 108, Springmass 111, Ma-hie 111, Hutton 113, Ravenal 113.

Voici la liste des inscrits dans les courses de lundi:
1ère course, 5-1/2 furlongs: 1. Margaret, 97, Garner, 105, Crisco, 107, Ada, Anne 110, Gitter, 110, Carolyn Elliott 112, Baker 112, Yellow 113.
2ème course, 3-1/2 furlongs: 1. Green, 97, Blue Rock 102, Penance 102, Meade 103, O'Hara 105, Belle of the Kitchen 108, Stanner 108, Smirking 108, Edith Baumann 108.
3ème course, 6 furlongs: 1. Beau-mont, Belle 97, Protogoras 101, Fae, Buster 108, Laura 108, Sordello 108, Lord Vixen 108, Miss Geneva 108, Dugan 111.
4ème course, 4 furlongs: 1. Little Alta 92, O'Hara 105, Anavri 108, Belfast 108, Kojie 110.
5ème course, 1-1/2 miles: 1. Saturnus 108, Kaper 108, Springmass 111, Ma-hie 111, Hutton 113, Ravenal 113.

Voici la liste des inscrits dans les courses de mardi:
1ère course, 5-1/2 furlongs: 1. Margaret, 97, Garner, 105, Crisco, 107, Ada, Anne 110, Gitter, 110, Carolyn Elliott 112, Baker 112, Yellow 113.
2ème course, 3-1/2 furlongs: 1. Green, 97, Blue Rock 102, Penance 102, Meade 103, O'Hara 105, Belle of the Kitchen 108, Stanner 108, Smirking 108, Edith Baumann 108.
3ème course, 6 furlongs: 1. Beau-mont, Belle 97, Protogoras 101, Fae, Buster 108, Laura 108, Sordello 108, Lord Vixen 108, Miss Geneva 108, Dugan 111.
4ème course, 4 furlongs: 1. Little Alta 92, O'Hara 105, Anavri 108, Belfast 108, Kojie 110.
5ème course, 1-1/2 miles: 1. Saturnus 108, Kaper 108, Springmass 111, Ma-hie 111, Hutton 113, Ravenal 113.

Voici la liste des inscrits dans les courses de mercredi:
1ère course, 5-1/2 furlongs: 1. Margaret, 97, Garner, 105, Crisco, 107, Ada, Anne 110, Gitter, 110, Carolyn Elliott 112, Baker 112, Yellow 113.
2ème course, 3-1/2 furlongs: 1. Green, 97, Blue Rock 102, Penance 102, Meade 103, O'Hara 105, Belle of the Kitchen 108, Stanner 108, Smirking 108, Edith Baumann 108.
3ème course, 6 furlongs: 1. Beau-mont, Belle 97, Protogoras 101, Fae, Buster 108, Laura 108, Sordello 108, Lord Vixen 108, Miss Geneva 108, Dugan 111.
4ème course, 4 furlongs: 1. Little Alta 92, O'Hara 105, Anavri 108, Belfast 108, Kojie 110.
5ème course, 1-1/2 miles: 1. Saturnus 108, Kaper 108, Springmass 111, Ma-hie 111, Hutton 113, Ravenal 113.

Voici la liste des inscrits dans les courses de jeudi:
1ère course, 5-1/2 furlongs: 1. Margaret, 97, Garner, 105, Crisco, 107, Ada, Anne 110, Gitter, 110, Carolyn Elliott 112, Baker 112, Yellow 113.
2ème course, 3-1/2 furlongs: 1. Green, 97, Blue Rock 102, Penance 102, Meade 103, O'Hara 105, Belle of the Kitchen 108, Stanner 108, Smirking 108, Edith Baumann 108.
3ème course, 6 furlongs: 1. Beau-mont, Belle 97, Protogoras 101, Fae, Buster 108, Laura 108, Sordello 108, Lord Vixen 108, Miss Geneva 108, Dugan 111.
4ème course, 4 furlongs: 1. Little Alta 92, O'Hara 105, Anavri 108, Belfast 108, Kojie 110.
5ème course, 1-1/2 miles: 1. Saturnus 108, Kaper 108, Springmass 111, Ma-hie 111, Hutton 113, Ravenal 113.

Voici la liste des inscrits dans les courses de vendredi:
1ère course, 5-1/2 furlongs: 1. Margaret, 97, Garner, 105, Crisco, 107, Ada, Anne 110, Gitter, 110, Carolyn Elliott 112, Baker 112, Yellow 113.
2ème course, 3-1/2 furlongs: 1. Green, 97, Blue Rock 102, Penance 102, Meade 103, O'Hara 105, Belle of the Kitchen 108, Stanner 108, Smirking 108, Edith Baumann 108.
3ème course, 6 furlongs: 1. Beau-mont, Belle 97, Protogoras 101, Fae, Buster 108, Laura 108, Sordello 108, Lord Vixen 108, Miss Geneva 108, Dugan 111.
4ème course, 4 furlongs: 1. Little Alta 92, O'Hara 105, Anavri 108, Belfast 108, Kojie 110.
5ème course, 1-1/2 miles: 1. Saturnus 108, Kaper 108, Springmass 111, Ma-hie 111, Hutton 113, Ravenal 113.

Voici la liste des inscrits dans les courses de samedi:
1ère course, 5-1/2 furlongs: 1. Margaret, 97, Garner, 105, Crisco, 107, Ada, Anne 110, Gitter, 110, Carolyn Elliott 112, Baker 112, Yellow 113.
2ème course, 3-1/2 furlongs: 1. Green, 97, Blue Rock 102, Penance 102, Meade 103, O'Hara 105, Belle of the Kitchen 108, Stanner 108, Smirking 108, Edith Baumann 108.
3ème course, 6 furlongs: 1. Beau-mont, Belle 97, Protogoras 101, Fae, Buster 108, Laura 108, Sordello 108, Lord Vixen 108, Miss Geneva 108, Dugan 111.
4ème course, 4 furlongs: 1. Little Alta 92, O'Hara 105, Anavri 108, Belfast 108, Kojie 110.
5ème course, 1-1/2 miles: 1. Saturnus 108, Kaper 108, Springmass 111, Ma-hie 111, Hutton 113, Ravenal 113.

Voici la liste des inscrits dans les courses de dimanche:
1ère course, 5-1/2 furlongs: 1. Margaret, 97, Garner, 105, Crisco, 107, Ada, Anne 110, Gitter, 110, Carolyn Elliott 112, Baker 112, Yellow 113.
2ème course, 3-1/2 furlongs: 1. Green, 97, Blue Rock 102, Penance 102, Meade 103, O'Hara 105, Belle of the Kitchen 108, Stanner 108, Smirking 108, Edith Baumann 108.
3ème course, 6 furlongs: 1. Beau-mont, Belle 97, Protogoras 101, Fae, Buster 108, Laura 108, Sordello 108, Lord Vixen 108, Miss Geneva 108, Dugan 111.
4ème course, 4 furlongs: 1. Little Alta 92, O'Hara 105, Anavri 108, Belfast 108, Kojie 110.
5ème course, 1-1/2 miles: 1. Saturnus 108, Kaper 108, Springmass 111, Ma-hie 111, Hutton 113, Ravenal 113.

Voici la liste des inscrits dans les courses de lundi:
1ère course, 5-1/2 furlongs: 1. Margaret, 97, Garner, 105, Crisco, 107, Ada, Anne 110, Gitter, 110, Carolyn Elliott 112, Baker 112, Yellow 113.
2ème course, 3-1/2 furlongs: 1. Green, 97, Blue Rock 102, Penance 102, Meade 103, O'Hara 105, Belle of the Kitchen 108, Stanner 108, Smirking 108, Edith Baumann 108.
3ème course, 6 furlongs: 1. Beau-mont, Belle 97, Protogoras 101, Fae, Buster 108, Laura 108, Sordello 108, Lord Vixen 108, Miss Geneva 108, Dugan 111.
4ème course, 4 furlongs: 1. Little Alta 92, O'Hara 105, Anavri 108, Belfast 108, Kojie 110.
5ème course, 1-1/2 miles: 1. Saturnus 108, Kaper 108, Springmass 111, Ma-hie 111, Hutton 113, Ravenal 113.

Voici la liste des inscrits dans les courses de mardi:
1ère course, 5-1/2 furlongs: 1. Margaret, 97, Garner, 105, Crisco, 107, Ada, Anne 110, Gitter, 110, Carolyn Elliott 112, Baker 112, Yellow 113.
2ème course, 3-1/2 furlongs: 1. Green, 97, Blue Rock 102, Penance 102, Meade 103, O'Hara 105, Belle of the Kitchen 108, Stanner 108, Smirking 108, Edith Baumann 108.
3ème course, 6 furlongs: 1. Beau-mont, Belle 97, Protogoras 101, Fae, Buster 108, Laura 108, Sordello 108, Lord Vixen 108, Miss Geneva 108, Dugan 111.
4ème course, 4 furlongs: 1. Little Alta 92, O'Hara 105, Anavri 108, Belfast 108, Kojie 110.
5ème course, 1-1/2 miles: 1. Saturnus 108, Kaper 108, Springmass 111, Ma-hie 111, Hutton 113, Ravenal 113.

Voici la liste des inscrits dans les courses de mercredi:
1ère course, 5-1/2 furlongs: 1. Margaret, 97, Garner, 105, Crisco, 107, Ada, Anne 110, Gitter, 110, Carolyn Elliott 112, Baker 112, Yellow 113.
2ème course, 3-1/2 furlongs: 1. Green, 97, Blue Rock 102, Penance 102, Meade 103, O'Hara 105, Belle of the Kitchen 108, Stanner 108, Smirking 108, Edith Baumann 108.
3ème course, 6 furlongs: 1. Beau-mont, Belle 97, Protogoras 101, Fae, Buster 108, Laura 108, Sordello 108, Lord Vixen 108, Miss Geneva 108, Dugan 111.
4ème course, 4 furlongs: 1. Little Alta 92, O'Hara 105, Anavri 108, Belfast 108, Kojie 110.
5ème course, 1-1/2 miles: 1. Saturnus 108, Kaper 108, Springmass 111, Ma-hie 111, Hutton 113, Ravenal 113.

Voici la liste des inscrits dans les courses de jeudi:
1ère course, 5-1/2 furlongs: 1. Margaret, 97, Garner, 105, Crisco, 107, Ada, Anne 110, Gitter, 110, Carolyn Elliott 112, Baker 112, Yellow 113.
2ème course, 3-1/2 furlongs: 1. Green, 97, Blue Rock 102, Penance 102, Meade 103, O'Hara 105, Belle of the Kitchen 108, Stanner 108, Smirking 108, Edith Baumann 108.
3ème course, 6 furlongs: 1. Beau-mont, Belle 97, Protogoras 101, Fae, Buster 108, Laura 108, Sordello 108, Lord Vixen 108, Miss Geneva 108, Dugan 111.
4ème course, 4 furlongs: 1. Little Alta 92, O'Hara 105, Anavri 108, Belfast 108, Kojie 110.
5ème course, 1-1/2 miles: 1. Saturnus 108, Kaper 108, Springmass 111, Ma-hie 111, Hutton 113, Ravenal 113.

Voici la liste des inscrits dans les courses de vendredi:
1ère course, 5-1/2 furlongs: 1. Margaret, 97, Garner, 105, Crisco, 107, Ada, Anne 110, Gitter, 110, Carolyn Elliott 112, Baker 112, Yellow 113.
2ème course, 3-1/2 furlongs: 1. Green, 97, Blue Rock 102, Penance 102, Meade 103, O'Hara 105, Belle of the Kitchen 108, Stanner 108, Smirking 108, Edith Baumann 108.
3ème course, 6 furlongs: 1. Beau-mont, Belle 97, Protogoras 101, Fae, Buster 108, Laura 108, Sordello 108, Lord Vixen 108, Miss Geneva 108, Dugan 111.
4ème course, 4 furlongs: 1. Little Alta 92, O'Hara 105, Anavri 108, Belfast 108, Kojie 110.
5ème course, 1-1/2 miles: 1. Saturnus 108, Kaper 108, Springmass 111, Ma-hie 111, Hutton 113, Ravenal 113.

La Casquette aura une pléiade d'étoiles

Elle attend le Montagnais de Québec au pied ferme, dimanche, au Jubilé. — Trois périodes de 20 minutes.

Le Montagnais, de Québec, attend à remporter un trophée sur la Casquette, dimanche soir, au Jubilé. Le géant Léonoreau, à télégraphier qu'il viendrait à Montréal avec sa plus forte équipe et plusieurs chauds partisans feront le voyage avec le Montagnais.

Le Montagnais est en bonne posture pour rencontrer La Casquette. Comme elle, il occupe la seconde place de sa ligue. Il n'a été défait qu'une fois par les Sons d'Irlande, les champions probables de la Ligue de la Cité de Québec. M. Léonoreau est convaincu que son club est l'égal, sinon le supérieur, des clubs montagnais, et la victoire de ses équipiers sur La Casquette, il y a trois semaines, a contribué, par beaucoup à inspirer confiance au géant du Montagnais.

Mais Lucien Riopel, tout en gardant le silence, n'en travaille pas moins activement et son équipe sera une vraie pléiade d'étoiles capables de défier toute concurrence. Le Montagnais devra jouer pour vaincre l'ennemi. Nous donnerons demain l'alignement officiel des deux clubs.

Pour le présent, disons qu'il y aura trois périodes de 20 minutes et que ce match sera disputé à 8.30 p.m. pour la Coupe Frontenac.

D'ici au 18 Mars

Voici la liste des parties qui sont encore à jouer dans la National Hockey Association:

Samedi, 4 mars. — Canadien à Wanderers; Québec à Toronto.

Mercredi, 8 mars. — Québec à Ottawa; Toronto à Wanderers.

Samedi, 11 mars. — Ottawa à Canadien; Wanderers à Toronto.

Samedi, 11 mars. — Ottawa à Canadien; Wanderers à Toronto.

Lundi, 13 mars. — Ottawa à Québec.

Mercredi, 15 mars. — Canadien à Ottawa; Québec à Wanderers.

Samedi, 18 mars. — Canadien à Toronto.

Joe Malone mène toujours

Didier Pitre et Lalonde en deuxième position dans la liste des scorers de la Nationale.

Joe Malone, le fameux joueur centre du Québec, est encore en tête des scorers de la National Hockey Association avec 21 points à son crédit. Cy. Denneny, de Toronto, le suit de près avec 20 points, tandis que Pitre et Lalonde, du Canadien, ont le même nombre de point que le joueur des Toronto.

Voici les records à date:

J. Malone, Québec.....21
Cy. Denneny, Toronto.....20
D. Pitre, Canadien.....20
N. Lalonde, Canadien.....20
E. Nighbor, Ottawa.....17
C. Roberts, Wanderers.....17
Cor. Denneny, Toronto.....16
T. Smith, Québec.....16
R. Crawford, Québec.....15
W. Keats, Toronto.....14
J. Darragh, Ottawa.....13
D. Smith, Wanderers.....13
O. Cleghorn, Wanderers.....11
E. Gérard, Ottawa.....11
J. Marks, Québec.....10
D. Ritchie, Québec.....9
W. Bell, Wanderers.....9
J. Laviolette, Canadien.....7
D. Corbeau, Canadien.....6
A. Ross, Ottawa.....6
C. Boeche, Ottawa.....5
W. Small, Wanderers.....5
G. McNamara, Toronto.....5
H. Cameron, Toronto.....5
J. Randall, Toronto.....5
S. Poulton, Canadien.....4
S. Cleghorn, Wanderers.....4
A. Skinner, Toronto.....4
A. Duford, Ottawa.....4
H. Merrill, Ottawa.....4
J. McDonald, Québec.....4
H. Meeking, Toronto.....3
J. Arthur, Canadien.....3
P. Stevens, Wanderers.....2
N. Bawell, Québec.....2
H. Mumery, Québec.....2
J. Ullrich, Toronto et Wanderers.....2
B. Baker, Wanderers.....2
H. Shore, Ottawa.....2
J. Fournier, Canadien.....1
J. Hall, Québec.....1

La Boxe

Le boxeur français Jean Constant disputera un match samedi prochain.

New York, 2. — Jean Constant, champion poids léger de France et de Belgique, paraîtra samedi prochain, au Broadway Sporting Club de Brooklyn, dans un match contre Frankie Diemeyer, de South Brooklyn. Diemeyer, s'il est "encaissé", a également un coup de poing terrible, mais notre compatriote, dont on nous dit le plus grand bien, espère avoir raison de ce dangereux adversaire.

Jack Toland, de Philadelphie, se rencontrera avec Mitchell de Brooklyn: ces deux boxeurs, qui sont très populaires, attireront certainement au Broadway Sporting Club de Brooklyn les amateurs de véritable sport. Un match entre Nate Johnson et Eddie O'Keefe complète le programme.

Le grand tournoi annuel du Pentathlon

Aura lieu mercredi prochain, le 8 mars. — Une grande réunion de bons athlètes.

Mercredi de la semaine prochaine aura lieu le grand tournoi annuel des athlètes du Pentathlon, le club sportif de l'Association de la Casquette.

Ce tournoi, qui est ouvert à tous les boxeurs et lutteurs de l'Association de la rue Mont-Royal, sera une véritable aubaine pour les amateurs. Il est à peu près décidé qu'il n'y aura pas cette année, à la M. A. A., de tournoi pour les championnats de lutte et de boxe de la cité et le tournoi du Pentathlon sera la seule occasion que nous aurons de voir nos athlètes amateurs à l'œuvre.

Le public sera admis aux séances de ce tournoi pour la modique somme de vingt-cinq sous.

Tous les athlètes amateurs de Montréal peuvent prendre part à ce grand tournoi, tant à la lutte qu'à la boxe, en s'inscrivant au Pentathlon.

Les officiels de ce club sont d'une urbanité reconnue et feront à tous les athlètes le meilleur accueil possible. Les officiers du club sportif de la Casquette sont: J. H. Lefebvre, président; Armand Vaillancourt, gérant; Adrien Carmel, secrétaire-trésorier.

A Juarez

Juarez, 2. — Voici les résultats des courses d'aujourd'hui:

1ère course, 4 furlongs: 1. Lyrical, 107, Garner, 5 A 1, 5 A 2 et 5 A 3.
2. Galtier, 107, Garner, au pair, 2 A 5.
3. Jean 100, Morris, 10 A 1, 1 A 2 et 1 A 3.
Temps, 1:13-4-5.
4. Sully, 107, Garner, 5 A 1, 5 A 2 et 5 A 3.
5. Old Harry, 107, Garner, au pair, 2 A 5.
6. Fomel, 107, Garner, 5 A 1, 5 A 2 et 5 A 3.
Temps, 1:13-4-5.
7. Yuba, 107, Garner, 5 A 1, 5 A 2 et 5 A 3.
8. Knight of Py, 107, Garner, 5 A 1, 5 A 2 et 5 A 3.
9. Times 105, 107, Garner, 5 A 1, 5 A 2 et 5 A 3.
10. Stakes, Zenote, Old Cross, Miss Edith, Miss Polly ont aussi couru.

2ème course, 5-1/2 furlongs: 1. Fomel, 107, Garner, 5 A 1, 5 A 2 et 5 A 3.
2. Yuba, 107, Garner, 5 A 1, 5 A 2 et 5 A 3.
3. Knight of Py, 107, Garner, 5 A 1, 5 A

Feuilleton du "CANADA"

COEUR DE FRANCE

Par RENE D'ANJOU

(Suite) No 237.

— Enfin, je vous retrouve, puis, de bon doigt fin, désignant le côté gauche du gilet blanc de Max :

— C'est donc une pierre qui est là ?

— A Dieu ne plaise, dit-il, je souffrirais moins.

Elle souriait maintenant avec une infinie douceur, elle estimait que les contraires sont très goûtés au théâtre, après la tragédie, la détente, et pendant le dîner elle fut gaie, spirituelle, se laissant servir, goûtant tout ce qu'il lui offrait sans avoir l'air d'y penser, prenant seulement ce qui venait de lui.

— Vous aimez ma villa ? demanda Max.

— Oui. Je vous y retrouve partout. Je me suis fait montrer les coins où vous vous plaiez, j'ai parcouru les mêmes promenades, j'ai choisi les mêmes livres.

— Qui vous a si bien renseignée ?

— Une petite pêcheuse, bien gentille, intelligente, presque au-dessus de sa condition.

— Yane Lahoul ?

— Précisément. Elle fut, je crois, servante chez madame votre mère.

— Yane vient chez nous, non en servante, mais en amie, c'est la meilleure et la plus noble créature que je connaisse.

— Vous m'avez déjà dit cela, à Paris.

— Je vous ai parlé d'Yane ?

— A peine, mais on devine vite quand on aime.

— Qu'avez-vous deviné ?

— Rien de précis. Un penchant, peut-être une amourette, mais je me suis vite rassurée. Les jeunes gens en ont tous et ne se mélangent pas pour ça.

Max se tut, agacé, silencieux, il se mit à regarder descendre le globe rouge du soleil dans l'eau et ne trouva plus rien à dire, enlisé dans son extrême faiblesse.

Défendre Yane, certes, il le devait, mais quelle querelle il allait soulever à nouveau. Jeanne en aurait une attaque de nerfs, il préféra se taire, mais il en éprouva contre lui-même une grande irritation qui le fit, tout le dîner durant, une ombre sur son front.

— J'ai fait fausse route, se dit Jeanne, il ne faut pas que je l'ennuie, il ne restera plus avec moi. Je dois changer mes batteries, avoir l'air de croire impossible qu'il ne m'aime pas. L'après-midi, elle se leva. Plus tard, ajouta-t-elle mentalement, je te re-vaudrai cela, Max.

Elle reprit, gracieuse :

— Et puis je me fais toujours reproche de mon peu de sécurité, car, au fond, j'en ai une grosse, une inaltérable, la tendresse entraîne la tendresse. Je suis dans le vrai, n'est-ce pas ?

Elle penchait la tête, le regardant en dessous. Il murmura :

— Je le crois aussi.

— J'ai arrangé votre chambre. Je n'ai pas mis de fleurs, c'est dangereux la nuit, mais j'ai trié des livres, j'ai porté les photographies de vos parents qui étaient dans le salon. Comme votre mère est jolie !

— Ah ! oui, elle est jolie, belle et plus parfaite encore.

— Ne viendra-t-elle pas ici ?

— Non. Le prince ne peut quitter en ce moment son service. C'est un de mes regrets. La vie de famille est chose si bonne.

— Moi, je n'aime que cela. Et voyez, ma destinée semble me condamner à l'existence de bohème.

— Pourquoi ?

— La nécessité. Vous savez tout de ma vie. Ne me forcez pas à préciser ; ici, l'oubli, je rêve, l'éveil viendra assez tôt. N'est-ce pas, mère ?

Mme Anstetter se mêlait peu à la conversation où elle se sentait étrangère, elle paraissait absorbée en une contemplation de la mer. L'habileté de sa fille dépassait la sienne, elle le savait, et se faisait absolument à Jeanne.

Elle parut revenir d'une longue distraction.

— Pardon, dit-elle, je n'étais pas présente. Une vieille, comme moi, repart souvent sur l'ancien chemin des souvenirs, que disiez-vous, monsieur ?

— Je souhaitais que mademoiselle se plût ici.

— Ah ! vos souhaits sont grandement réalisés. Je crois même avoir commis une grave imprudence en acceptant votre offre généreuse, mais... incoïncidence.

— Comment cela ?

— En développant chez Jeanne le goût du luxe, la molle paresse de cette saison.

(A suivre)

Les Frères du "Heros"

Que notre système de fermentation, qui enlève au tabac l'acreté, le goût de vert et l'excès de nicotine, soit un progrès, cela est démontré à l'évidence par le "HEROS", qui est maintenant en vente chez tous les bons détaillants ; mais le "HEROS" est un mélange de Havane et de Quésnel, et pour satisfaire tous les goûts nous mettons sur le marché le "PIOU-PIOU", un Havane pur, et le "BON GOUT", un Quésnel pur, fermentés de la même façon.

"PIOU-PIOU", 60c. "HEROS", 75c. "BON GOUT", \$1.00.

Sur réception d'un mandat-poste, nous en expédions un paquet d'un livre.

St. Jacques Tobacco Packing Co., Ltd., 40-Jacques, Centre Montclair, Que.

M. Sauvé félicite le gouvernement Gouin

(Suite de la première page).

plaudit des deux mains. Il suggère que l'on envoie aux commissaires des circulaires, comme le fait le département de l'agriculture, pour les guider plus efficacement et mettre en autant que possible de l'uniformité dans les méthodes.

Le député de Deux-Montagnes a également complimenté le gouvernement sur le succès de la publication de l'Enseignement primaire. C'est, une excellente revue, a-t-il dit, qui devrait être envoyée à toutes les commissions scolaires. Les sujets qui y sont traités sont bien rédigés et bien adaptés.

Naturellement, l'opposition a émaillé ces compliments de certaines critiques de détail, mais dans l'ensemble, elle n'a pas été sévère et la note qui s'est dégagée de la discussion c'est que l'on n'avait rien de bien sérieux à reprocher au gouvernement quant aux emplois faits les années précédentes des montants qu'il s'agissait de voter de nouveau au cours de cette séance.

M. Sauvé a attiré l'attention du gouvernement sur les sociétés de frais funéraires qui opèrent dans la cité et le district de Montréal et sur les sociétés mutuelles qui ont leur bureau principal aux Etats-Unis et n'ont qu'un dépôt de \$5,000 au trésor pour opérer dans notre province.

Le député de Deux-Montagnes croit que les sociétés de frais funéraires qui, dit-il, exploitent les gens devraient être mises sous le contrôle de la branche des assurances du département du trésor, puisqu'elles offrent des polices acquittées et qu'elles sont censées payer des bénéfices après la mort.

Quant aux sociétés mutuelles mentionnées plus haut, M. Sauvé croit que le gouvernement devrait pousser plus loin la réforme déjà opérée par l'amendement à la loi qui les régit. Il craint qu'en cas de difficultés internationales avec les Etats-Unis, les sociétés ne perdent leurs assurances.

L'hon. M. Mitchell répond que les questions soulevées par le député de Deux-Montagnes sont importantes et que le gouvernement va y donner toute son attention.

Il est impossible, dit l'hon. trésorier, de forcer les sociétés de frais funéraires à se mettre sous le contrôle de la branche des assurances du département du trésor, attendu que leurs opérations ne sont aucunement assimilables à celles des compagnies d'assurances. Il s'agit de contrats passés entre ces sociétés et ceux qui en deviennent les membres. Tout ce que le gouvernement peut faire c'est de prohiber leurs opérations, si elles constituent un danger pour le public. Le gouvernement va étudier la question.

L'hon. trésorier a aussi pris note des remarques de M. Sauvé au sujet des sociétés mutuelles.

Le gouvernement a répondu à un membre de la gauche que 148 milles de la route Montréal-Québec sont terminés et que la route sera complétée durant la prochaine saison de construction. Le bill Desaulniers, exemptant les ingénieurs civils pratiquants de remplir les fonctions de jurés a été présenté et adopté en première lecture.

Le bill de l'hon. M. Mitchell amendement la loi des véhicules-moteurs a été définitivement voté sans amendement.

Le bill amendement la charte de la cité de Maisonneuve et celui qui a trait à l'annexion de la commission scolaire de cette municipalité à celle de Montréal ont été adoptés définitivement.

Sir Thos White fait part de ses amendements

(Suite de la première page).

deux sont presque totalement écoulées. Afin de rendre le calcul plus facile, le ministre divise ces trois années en trois périodes financières, commençant le jour de la déclaration de la guerre, le 1er août 1914. Tout le monde sait que nombre d'industries canadiennes à part des industries directement de guerre, ont profité des circonstances spéciales créées par la guerre. Il n'est donc que juste que ces compagnies et ces industries portent le plus lourd du fardeau de la taxe de guerre.

Et c'est pour atteindre les profits faits par ces industries que le ministre propose au parlement de ratifier son bill affectant les profits des années passées.

Puis M. White répète que ces taxes nouvelles ont pour but de couvrir les dépenses ordinaires de l'administration au cours de l'année prochaine et si possible couvrir aussi l'intérêt de la dette qui augmente rapidement.

Nous avons donc raison de recommander au gouvernement l'économie la plus stricte, commente M. Pugsley.

M. White répond assez sèchement qu'il aimerait avoir une occasion de discuter un peu des raisons apportées par l'opposition dans sa critique des propositions fiscales du gouvernement.

"Vous pourriez le faire en général", réplique M. Pugsley.

"Je suis prêt à le faire n'importe quand, rétorque M. White. Depuis le commencement de la guerre, nous avons pratiqué l'économie, partout où la chose était possible".

Puis M. White, vient à ses propositions fiscales. Il déclare que tout le travail de la mise en vigueur de la loi et de la perception des taxes sera confié au seul département des finances.

Il faudra évidemment une augmentation du personnel et l'emploi de comptables experts, dit le ministre. Ce qui fait remarquer à M. Newbitt qu'il est possible que les dépenses de toute cette administration pourraient bien manger une bonne partie des revenus qu'attend le ministre.

M. White n'est pas du même avis. Puis le ministre passe à l'explication des amendements qu'il propose. Pour rendre le travail possible et efficace, le ministre propose de fixer la valeur du capital des compagnies et industries qui devront être taxées à celui qu'elles avaient au 31 décembre 1914. Evidemment, dit M. White, il fallait déterminer après chaque période financière la valeur du capital de chaque industrie, ce travail serait énorme et très coûteux.

Pour les compagnies incorporées et les firmes à capital souscrit le travail sera facile et le département n'aura qu'à s'assurer de la valeur réelle de ce capital.

Pour les compagnies à capital majoré, les compagnies dont le "water stock" est considérable, le département fixera lui-même la valeur réelle du capital souscrit. Les compagnies qui auront à se plaindre de l'évaluation faite par les employés du département, pourront en appeler au tribunal, pourvu qu'elles aient été avisées à temps. Le stock préférentiel et le stock ordinaire seront considérés comme valeur du capital.

M. Lemieux demande au ministre quelle sera la politique à suivre dans le cas des firmes à partenaires. Il ne serait pas juste de taxer également les partenaires qui ne sont entrés en société que récemment, que ceux qui sont dans la compagnie depuis plusieurs années et qui ont fait des profits appréciables.

M. White répond que le département n'a rien à voir à cela. Ces firmes seront taxées comme unités commerciales et les partenaires dividendaires ne seront pas traités différemment.

Le ministre donne ensuite lecture d'une clause peu claire et dont l'ob-

jet précis est plutôt obscur. Cette clause se lit comme suit :

"Les dividendes payés sur le stock de toute compagnie incorporée qui a payé sur ses profits la taxe imposée par la loi basse sur ces résolutions, ne seront pas inclus dans l'évaluation du capital réel de cette compagnie."

Cette clause s'applique-t-elle seulement à la deuxième période financière que veut atteindre le ministre ? Il semble que ce soit le but. Le ministre ne veut pas taxer comme capital les profits versés au gouvernement comme taxe au cours de l'année précédente et qui passeront dans les livres des compagnies au chapitre des recettes comme tous les profits faits par la Compagnie.

Dans le cas des compagnies minières, le ministre explique qu'il se réserve le droit d'accorder une certaine réduction dans la valeur du capital imposable, proportionnellement à l'épuisement des mines en exploitation par ces compagnies.

Dans tous les cas, cependant, des rangements spéciaux seront faits pour les compagnies étrangères, enregistrées au pays, et qui paient déjà des taxes soit au trésor impérial anglais soit au trésor des autres pays alliés. Le ministre devra de la taxe que ces compagnies devraient normalement payer au gouvernement canadien la taxe qu'elles paient aux autres pays.

Il faudra payer la taxe. Puis le ministre donne lecture de plusieurs autres clauses ayant pour but de prévenir les fuites, il ne fera pas bon aux compagnies de tenter de se soustraire à la taxe; le ministre a prévu plusieurs cas particuliers mentionnés par l'opposition dans sa critique.

Le 15 février 1916 a été fixé par le ministre comme la limite du temps dans laquelle les compagnies peuvent ajouter à leur capital, soit en ajoutant à leur capital du stock nouveau majoré ou vendu sur le marché. Dans ce cas, le ministre se réserve le droit de tenir compte de cette augmentation et de la diminuer sur le capital souscrit.

De plus les profits accumulés seront considérés comme du capital pur et simple et taxés en proportion.

Dans le cas d'une compagnie incorporée, le capital sera évalué sur la valeur de l'actif de cette compagnie avec en plus la valeur totale de toutes les propriétés mobilières et immobilières de ces compagnies. Par con-

tre, cependant, le ministre accorde aux compagnies qui ont fait des dettes ou des dépenses à leur capital exemption de taxes sur la valeur payée pour le remboursement de ces taxes.

L'opposition a fait peu d'objection. Le bill sera discuté plus longuement et plus en détail mardi prochain, alors que commencera la discussion en comité plénier. Il est certain que la gauche aura d'autres amendements à proposer. Il restera au bon vouloir du ministre des Finances d'en disposer.

Sir Sam Hughes parle. Puis, pour faire une diversion à la discussion aride et sérieuse que la Chambre venait d'entendre, le ministre de la Milice a fait un long discours. Le discours de Sir Sam a été une réédition assez fidèle de celui qu'il prononçait au commencement de la session sur l'adresse en réponse au discours du Trône. Il a fait comme à cette occasion, une revue complète de toute son administration depuis le commencement de la guerre et parlé longuement de tout le travail qu'il avait accompli personnellement. Et tout cela de la façon la plus naturelle du monde. Le ministre de la Milice a en effet le suprême talent de s'adresser un tas de félicitations sans qu'il y paraisse trop. Le ministre a pris la défense du col. Allison, mis en assez mauvaise posture depuis quelque temps par les critiques. Le ministre a déclaré que le col. Allison possédait toutes les qualifications qui font de lui un homme précieux pour le pays. Le ministre a dit que le col. Allison avait été nommé à la Milice, Allison au dire du ministre s'est acquitté de sa tâche avec le plus grand succès, épargnant au gouvernement canadien et de même au gouvernement britannique et au gouvernement Français des sommes d'argent considérables.

Le ministre a ensuite parlé de révolvers Colt et explique les prix exorbitants chargés au département de la Milice pour une commande récente de révolvers. Le ministre a dit qu'il avait un besoin urgent et qu'il en avait profité pour faire des profits. Sir Sam a aussi parlé camions automobiles et munitions de guerre, ajoutant qu'aucun contrat de guerre n'avait été accordé pour fins politiques. Et puis le ministre parlait de la carabine Ross. Le ministre en est satisfait et il croit que tout le monde devrait penser comme lui sur ce sujet.

M. Carvell s'est beaucoup amusé à discuter du ministre de la Milice. Il a surtout mis en doute le certificat de "Fine Follow" attribué à Allison, par Sir Sam Hughes. M. Carvell doute beaucoup de la sincérité et du désintéressement de ce particulier et il trouve étrange qu'il soit partout il y a moyen de faire des profits indirects.

M. Carvell a aussi parlé de la participation politique qui a présidé à l'adjudication des contrats de guerre et déclaré typiquement que pas un seul pain ne pouvait être vendu pour les soldats à moins que le boulanger ne fût un bon bleu.

M. Carvell témoigne promettant pour la semaine prochaine des déclarations intéressantes sur les contrats de munitions. M. MacKenzie, de Cap Breton, ajoute quelques détails au tableau de M. Carvell.

Puis, M. Martin, de Régina, porte des attaques sérieuses contre certains agents du gouvernement à Régina. Il déclare que l'enquête Davidson, qui a fait coller Mitchell au pénitencier pour deux ans, aurait pu aller plus loin. Si elle n'est pas allée plus loin, c'est qu'elle aurait pu mettre en mauvaise posture certains conservateurs influents. Et il déclare que M. Thompson, l'avocat du gouvernement, en savait quelque chose.

Puis, M. Boulay prend la défense du ministre de la Milice. Il déclare que c'est une honte que d'attaquer le ministre de la Milice surchargé de travail et ajoute que toutes les attaques portées contre lui ne peuvent que rendre plus difficile ce travail. Aucun crédit n'a été voté.

LA GUERRE SOUS-MARINE

(Suite de la 1ère page).

torpille deviendrait impossible.

3. — Un navire marchand armé allant porter secours à l'équipage d'un navire en détresse ne doit pas chercher à engager le combat avec aucun navire ennemi, quoique, s'il est lui-même attaqué en allant ainsi porter secours, il puisse ouvrir le feu pour se défendre.

4. — Il faut se souvenir que le pavillon n'est pas un signe de la nationalité. Les sous-marins et les vaisseaux marchands armés de l'Allemagne ont souvent employé les couleurs anglaises, alliées ou neutres pour s'approcher sans être remarqués. Quoique l'usage de fausses couleurs pour échapper à la prise soit cependant une ruse de guerre légitime, son adoption par les navires armés pour leur défense peut facilement conduire à des méprises. Il est, en conséquence, défendu à ces navires d'adopter toute forme de déguisement qui pourrait faire croire qu'ils sont des navires neutres."

Yvette Guilbert à Québec

Québec, 3. — Le concert de Mme Yvette Guilbert, ce soir, est un événement qui sera couru par la société élégante et sçiente de la ville. Des personnages du monde officiel, comme le lieutenant-gouverneur et Mme LeBlanc, Sir Lomer et Lady Gouin, ont retenu des loges à l'Auditorium pour cet intéressant événement.

Yvette Guilbert et son personnel sont arrivés, hier, à Québec. La grande artiste est toute joyeuse de chanter ses refrains des épopées héroïques devant un public français.

Mme Guilbert donne son prochain concert à Montréal, lundi soir, au théâtre His Majesty's.

— Je ne vois plus qu'un seul moulin à vent ici, où est l'autre ?

— On l'a abattu; il n'y avait pas assez de vent pour deux.

THEATRE ST-DENIS

RUE ST-DENIS, PLUS HAUT STE-CATHERINE

LE PLUS BEAU ET LE PLUS VASTE THEATRE AU CANADA

OUVERTURE

SAMEDI, le 4 MARS

PROGRAMME D'OUVERTURE

SAMEDI

ORRIN JOHNSON

dans une vue de bienvenue du Métro

"SATAN SANDERSON"

DIMANCHE

ANTONIO MORENO

CHARLES KENT

dans la vue du Vitagraph Blue Ribbon.

"KENNEDY SQUARE"

DUO MANETTA

Le plus merveilleux au monde.

ORGUE=ORCHESTRE

Combinant 67 instruments

VUES CINEMATOGRAPHIQUES PAR EXCELLENCE

ACTES MUSICAUX DE HAUTE VALEUR

3000 Sièges d'Opéras :- Admission Après-midi 10c, Soir 10 et 15c

Trois femmes accusées du meurtre d'un bébé

UNE AFFAIRE TRES GRAVE VIENT DE SE DEROULER DANS LA CAPITALE.

Ottawa, 2. — En cour de police, ce matin, devant le magistrat Askwith, Pauline Bohart, Mildred Brohart et May Bradda étaient accusées du meurtre du bébé dont le corps fut trouvé sous le plancher de la cuisine d'une résidence de la rue Somerset, hier. Leur cause a été remise à mercredi prochain.

Pauline Bohart, la première arrêtée, a déclaré être la mère de l'enfant mort, et la police croit que Mildred Brohart et May Bradda sont directement responsables de la mort du bébé. Toutes trois étaient très nerveuses en cour de police, ce matin.

Une lettre anonyme reçue il y a quelques jours, dévoilant quelque chose de louche dans le voisinage de certains hangars en arrière de la maison de la rue Somerset, a amené la découverte du corps d'un bébé de cinq ou six semaines et, plus tard, l'arrestation des trois femmes.

En recevant la lettre en question, l'inspecteur Jollat et trois de ses hommes, les détectives Culver, Fox et Downey, se mirent à l'œuvre et, hier matin, ils découvrirent le cadavre sous un pied de terre sous le plancher d'une cuisine d'étage.

Vers midi, l'inspecteur arrêtait Pauline Bohart, employée dans la maison de la rue Somerset, et Mildred Brohart, servante chez une famille de la rue Lewis.

Peu après son arrivée au poste, Pauline Bohart admettait être la mère du bébé, et hier soir, à la morgue, elle identifiait le cadavre devant le coroner Craig et le jury.

Bien que les autorités policières ne donnent aucun renseignement définis au sujet de Mildred Brohart et de May Bradda, elles laissent entendre qu'elles ont la preuve que les deux filles ont acheté du chloroforme, hier soir. L'enquête a été fixée à lundi prochain à la station de police.

May Bradda, mise sous arrestation vers trois heures de l'après-midi, est une modiste qui habite à 178 rue Florence.

Les trois filles sont des amies et depuis quelques semaines May Bradda et Mildred Brohart faisaient de fréquentes visites à Pauline Bohart, la mère de l'enfant.

Nos régiments

LE 150^e PREPARE UNE NOUVELLE SERIE D'ASSEMBLEES DE RECRUTEMENT. — LE LIEUTENANT-COLONEL BARRE EN VOYAGE. — UN HEROS CHEZ LES POIL-AUX-PATTES.

Le lieutenant-colonel Barré, commandant du 150^e bataillon canadien-français, est parti pour un voyage de quelques jours aux Etats-Unis. C'est plutôt un voyage de repos qu'il fait, mais il compte être de retour dimanche ou lundi. En son absence, c'est le major Firmin Bissonnette qui charge du régiment. Il nous a dit, hier matin que le recrutement, bien qu'un peu plus tranquille, depuis quelques jours, n'était pas tout de même arrêté; il s'attend même à recevoir, demain ou après demain, plusieurs recrues du nord de Montréal. Les rapports de la campagne sont satisfaisants.

Il y aura, du reste, d'autres grandes assemblées d'enrôlement à Montréal. Quant à celles de Shawinigan et de Grand-Mère, qui devaient avoir lieu hier soir, elles sont remises à plus tard, pour cause de retard dans les trains.

Parmi les officiers qui font partie du 163^e bataillon, nous devons citer le lieutenant A. Jonghe, des Francs-tireurs belges. Le lieutenant de Jonghe, au début des hostilités, partit avec le premier contingent belge. Il a pris part à plusieurs batailles, entre autres à celles d'Alost, de

Thermonde, Malines, etc. Il était parmi les soldats belges qui durent évacuer Anvers, quand cette ville fut prise par les Allemands. Un jour qu'il agissait comme éclaireur, il rencontra une patrouille ennemie. Il visa le capitaine qui la commandait, et le tua. Ses compagnons abattirent les autres. L'officier a rapporté à Montréal, comme troupées de guerre, des casques de soldats allemands. Alors qu'il se trouvait sur la route qui conduit de Bruges à Ostende, le lieutenant de Jonghe s'aperçut que l'avant-garde de l'armée de von Kluck se dirigeait sur Ostende. Il en avertit aussitôt le roi Albert, qui était à Ostende, avec environ 16,000 hommes. Le roi de Belgique, pour récompenser le lieutenant de Jonghe, le décora sur le champ. Le lieutenant de Jonghe habite Verdun, au No 42, avenue Galt.

LE CANADA est imprimé et publié par la CIE DE PUBLICATION DU "CANADA" Limitée, dont M. J. B. Lapointe est le Gérant général, au bureau Numéro 75 Rue St-Jacques, Montréal.

UNION-STAR

Le Canada

Montréal, vendredi 3 mars 1916.

Le scandale des commandes d'obus

IL EST TEMPS QUE LA LUMIERE SE FASSE

Le temps est venu de mettre le gouvernement Borden formellement en demeure de satisfaire l'opinion publique, au sujet des scandales profits qu'on l'accuse d'avoir encouragés, ou au moins passivement permis, dans l'exécution de commandes de munitions pour le compte de l'ancienne Commission des Obus.

Les scandales des fournitures militaires étaient encore tout frais dans la mémoire du public, lorsque la presse conservatrice commença à dénoncer les prix exorbitants payés aux fabricants d'obus, et la restriction des commandes à un petit nombre de compagnies favorisées. La presse indépendante et la presse libérale n'ont fait qu'appuyer les premières dénonciations, en essayant de soulever le voile épais dont la Commission des Obus entourait ses opérations.

Le représentant de M. Lloyd George au Canada, M. D. A. Thomas, déclarait alors, pour répondre au reproche de favoriser l'industrie américaine au préjudice du Canada, que les industriels américains fabriquaient plus rapidement et à meilleur marché que les industriels canadiens.

Puis est venue une lettre publique du général Bertram, président de la Commission des Obus, avouant que la Commission avait, au moyen de retenues, arraché \$15,000,000 à la rapacité des industriels canadiens.

La Commission des Obus fut abolie et un nouveau corps, appelé le Bureau impérial des munitions, le remplaça.

Entre temps, les compagnies favorisées de commandes, dans leurs rapports à leurs actionnaires, accusaient des "bénéfices nets" de plus de 100 pour cent.

Aux clameurs du public protestant contre cet état de choses, le gouvernement ne trouvait rien à répondre et se contentait d'essayer de dégrader sa responsabilité, en prétendant que la Commission des Obus n'était responsable qu'au gouvernement impérial, et que les fonds dont elle disposait étaient des fonds impériaux.

Le "Telegram" de Toronto répliquait d'abord, que si les fonds du Canada n'étaient pas engagés, l'honneur du Canada, ce qui était beaucoup plus grave, se trouvait en péril.

D'ailleurs, depuis le commencement de la session, deux admissions officielles ont démontré la fausseté de l'excuse du gouvernement.

Sir Sam Hughes, ministre de la Milice, a publiquement accepté la paternité de la Commission des Obus, dont les membres ont été désignés par lui, quelques-uns, d'ailleurs, pris parmi les fonctionnaires du ministère.

Sir Robert Borden a, de son côté, admis que le gouvernement canadien devrait payer le coût des munitions consommées par le corps expéditionnaire canadien, d'où il ressort que les fonds payés aux fabricants de munitions sont, en partie du moins, des fonds du Canada.

L'enquête s'impose donc; elle devra s'exercer sur un nombre considérable de cas spécifiques, d'accusations concrètes, que toute la presse du pays a portés à la connaissance du public.

La répartition équitable

LE GOUVERNEMENT GOUIN TRAITE TOUS LES COMTES AVEC UNE EGALITE JUSTICE.

De futilités efforts sont faits, à la législature, par la petite poignée de députés de l'opposition, pour faire croire à un certain public que, dans ses subventions et primes pour l'amélioration de l'enseignement primaire, pour l'encouragement de l'agriculture et de la colonisation, etc., le gouvernement de Sir Lomer Gouin fait constamment du favoritisme et traite mieux les comtés libéraux que les quelques rares comtés représentés par des conservateurs.

Malheureusement pour le succès de ces efforts, les chiffres sont là pour démentir cette accusation. Nous en avons donné quelques-uns. D'autres sont à la disposition de qui voudra s'enquérir.

Naturellement, les électeurs qui n'ont pour se renseigner que les discours des députés conservateurs ou les articles de leurs organes, seraient disposés à les croire sur parole et c'est à cette classe d'auditeurs et de lecteurs "exclusifs" que s'adressent les diatribes des Cousineau, des Sauvé et des Bérubé.

L'honorable M. Décarie, l'autre jour, a fait bonne justice de ces récriminations basées sur des faussetés. Il a démontré que les comtés représentés par des conservateurs, non seulement n'étaient pas privés de leur part légitime des subventions et primes de l'instruction publique, mais traités tout aussi bien que les autres sous ce rapport.

M. Cousineau et ses amis retardent de près d'un quart de siècle et se croient encore au temps où le gouvernement conservateur de Québec refusait toute aide, toute subvention, à un comté qui, en élisant un député de l'opposition alors libérale, avait déclaré "qu'il n'avait pas confiance en l'administration".

Ces temps-là sont pourtant bien loin derrière nous, et les méthodes de gouvernement en usage à cette époque lointaine ont été remplacées par la plus juste répartition à toute la province de la sollicitude des autorités provinciales. Les comtes publics, d'ailleurs, en font foi, et les adversaires du gouvernement Gouin n'ont que des accusations en l'air à porter, qui s'écroulent dès qu'on leur demande d'en faire la preuve.

La franchise du blé aux Etats-Unis

LES CONSEQUENCES DU REFUS DE LA MAJORITE CONSERVATRICE

La Chambre des Communes a, l'autre jour, rejeté la demande de "Ouvriers canadiens en franchise", a mis devant la Chambre chise du blé canadien aux Etats-Unis une communication de sir Henry Drayton, président de la Commission des Chemins de fer, où l'incapacité vient de présenter l'hon. Dr. Reid, où sont les lignes canadiennes d'éclairer d'une vive lumière le cœur vers les ports océaniques les

grains des provinces de l'Ouest, est démontrée par des chiffres officiels. Sir Henry Drayton établit que la récolte de l'Ouest, en tous grains, l'année dernière, a été de 723,663,000 minots, dont 300,000,000 de minots restent encore sur place. Il y en a, par exemple 84,246,000 minots dans les éleveurs et sur les fermes dans le territoire desservi par le Canadian Northern, et ce chemin de fer est incapable de mouvoir tout ce grain avant le mois de juillet prochain.

Les cultivateurs sont donc dans l'impossibilité de réaliser sur leurs récoltes et ils sont obligés de s'endetter — ceux qui le peuvent — pour attendre qu'on veuille bien acheter leurs grains.

Tandis que si le gouvernement Borden avait consenti à leur demande, ces grains auraient pu être exportés aux Etats-Unis et convertis en argent liquide.

Près de 100,000,000 de minots de blé de l'Ouest sont "non classés", c'est-à-dire inférieurs en qualité aux types classés par les inspecteurs du gouvernement et qui ne peuvent se vendre que sur échantillon.

Or, il y a un marché actif pour ce blé aux Etats-Unis et l'admission en franchise leur eût ouvert ce marché. On le leur a fermé — à moins d'un sacrifice de 10c. par minot.

Quel est le résultat? Le voici. Les cultivateurs de l'Ouest qui, l'année dernière, sur les représentations du gouvernement, avaient donné la plus grande extension possible à leur culture et doublé leur production, ayant encore la plus grande partie de leur récolte sur les bras, ONT DECIDE DE DIMINUER DE MOITIE LEURS ENSEMBLEMENTS POUR L'ANNEE PROCHAINE.

Au lieu de 300,000,000 de minots de blé, les cultivateurs de l'Ouest n'en auront probablement que 150,000,000 l'automne prochain. Ils n'en souffriront pas plus que cette année, puisqu'ils ne peuvent vendre leur récolte.

Mais la production du pays sera diminuée d'autant et ce sera autant de moins que nous aurons à exporter pour balancer nos importations. Mais les banques n'auront pas à compter les lettres de change représentant ce blé; les industries de l'est ne pourront compter sur le produit de ce blé pour payer leurs ouvriers, les chemins de fer, les compagnies de navigation, auront ce trafic en moins.

Et le pain sera plus cher que jamais chez nous.

La raison

Le gouvernement n'a aucune raison plausible de refuser une enquête sur les agissements de l'ancien comité des obus.

L'opinion publique la réclame à grands cris; et seule la crainte de révélations sensationnelles peut faire hésiter le premier ministre.

Les dépenses

L'opposition libérale a déjà obtenu quelque réduction dans les dépenses du gouvernement Borden; mais c'est par dizaines de millions que ce dernier devrait les réduire.

Dans les années de guerre, où la nécessité de lourdes taxes se fait sentir, le gouvernement devrait supprimer tous travaux de luxe et tout l'assemblage de ses contrats politiques.

Heureuses critiques

Chaque fois que l'opposition de Québec touche à la question de l'instruction publique, elle fournit à Sir Lomer Gouin ou au Secrétaire de la province l'occasion de mettre en lumière les heureux effets de leur politique dans la matière.

Et les critiques tournent invariablement à leur honneur.

Après la défaite

La défaite écrasante de M. Fallis dans Peel (Ontario) privera, dit-on, d'un siège de sénateur M. Blain, le député fédéral du comté.

M. Blain, peut se consoler; si au lieu d'élections partielles nous avions eu des élections générales, c'est son parti même qui eût été privé du droit de nommer les sénateurs.

Aviseurs

Avant de taxer si fort, disait lord Shaftesbury, il faudrait d'abord voir à ce que l'argent ne soit ni pillé ni gaspillé. Quelques jours plus tard, Sir George Foster lui-même prêchait l'économie et dénonçait le favoritisme.

Qu'attend donc M. Borden pour suivre l'avis d'amis aussi intimes de son parti?

L'échec

L'assaut allemand paraît avoir définitivement échoué devant Verdun, ce qui indique que la défense française et ses travaux resteront infranchissables aux armes allemandes, puisqu'elles n'ont même pu les entamer.

Les Allemands ont dû les premiers succès de la guerre à leur préparation militaire. Ils ont aussi fait une revue de l'état financier de Montréal. Comme remède à la situation actuelle, il a suggéré la réduction des dépenses et une plus étroite surveillance des commissaires sur l'administration. On devrait, lorsqu'on a été élu commissaire de Montréal, faire moins de promenades, d'arriver et s'occuper plus de l'administration.

Si les électeurs de Montréal n'étaient commissaires, déclare le Dr Lacombe, je prendrais l'engagement for-

Erzeroum

Historique de la ville.

Capitale du vilayet d'Arménie. La ville qui vient d'exporter d'assaut si rapidement la vaillante armée du grand-duc Nicolas eût pu célébrer, l'an dernier, son quinze-centième anniversaire. Fondée en 415 par Théodose II, empereur d'Orient, elle reçut le nom de Théodosiopolis, qu'elle échangea plus tard contre celui d'Erzeroum (Ara Romanorum, citadelle des Romains).

Au onzième siècle, elle vit apparaître sous ses murs les hordes barbares qui, parties des steppes du Turkestan, s'en emparèrent et l'occupèrent jusqu'en 1517, où les Turcs les en chassèrent. Ils y établirent leur domination, c'est-à-dire qu'ils s'y livrèrent à de nombreux massacres, suivant le système de gouvernement qu'ils appliquent encore de nos jours à toute l'Arménie.

Deux fois, dans le siècle dernier, les Russes ont pris Erzeroum. En 1828, le feld-marschal Paskévitch conquiert le vilayet, mais, l'année suivante, le traité d'Andrinople replaçait la malheureuse ville sous le joug ottoman. En 1877, les Russes s'en emparèrent de nouveau, et le traité de San-Stefano leur en reconnut la possession — possession éphémère, car ce traité, révisé sous l'inspiration de Bismarck par le Congrès de Berlin, obligea les Russes à restituer leur conquête.

Il faut espérer que cette fois il n'en sera plus ainsi, et qu'Erzeroum sera définitivement, avec l'Arménie, arraché aux Turcs massacrés, dignes alliés des Germains barbares.

On se prépare aux élections municipales

(Suite de la dernière page)

président, M. l'ex-échevin Proulx. Ceci indique assez que l'assemblée d'aujourd'hui n'est pas une assemblée de passe-d'armes très vives.

L'organisation ouvrière municipale de St-Jean-Baptiste et Duvernay, par la bouche de ses représentants: MM. Georges Latreille, Ethier, St-Denis et Martel, voulait que l'assemblée telle que convoquée par la voie des journaux, se prononçât immédiatement sur le choix d'un candidat, alléguant le danger des conventions "paquetées".

De leur côté, MM. Lévesque, Proulx et Fontaine prétendaient qu'il était parfaitement possible de faire une convention dénuée de tricherie et, après que M. Achille Latreille, le candidat ouvrier eut donné son adhésion au système on finit par s'y rallier à l'unanimité.

Les intermédiaires ont été remplis par des sortites et des interpellations plus ou moins épiques, allant d'un groupe à l'autre.

Le Dr Bernier a ouvert l'assemblée en proposant M. le notaire Proulx comme président et M. Langevin, épicière, comme secrétaire.

La salle avait été retenue par les soins du club ouvrier municipal St-Jean-Baptiste et Duvernay et ce fait provoqua, dès le début, certaines explications que le débat subséquent finit par calmer.

De toutes les déclarations de principes inscrites au cours de la séance, il ressort clairement que MM. Latreille et Lévesque qui n'entendent pas imposer leur candidature mais qu'ils tiennent à ce que l'électorat se prononce judicieusement sur le mérite respectif des candidats actuels ou futurs. Il sera temps de discuter les choses municipales quand la lutte sera officiellement ouverte; l'important pour le moment c'est de choisir un candidat intègre, consciencieux et qui "a de la poigne".

C'est un homme comme celui-là qu'il faut avoir à l'hôtel de ville si l'on veut introduire des réformes.

A la fin de l'assemblée les délégués suivants, appelés à faire partie du comité conjoint ont été nommés: Pour Duvernay: MM. Georges Latreille, Adolphe L'Archevêque, Fontaine, Depocas et Lachapelle.

Pour St-Jean-Baptiste: MM. Georges Latreille, Gauthier, Bédard, Dr McIntosh et M. Lachance.

DEUX CANDIDATURES DANS PAPINEAU

Un groupe de citoyens a offert à M. J. A. Bouvier, la candidature à l'échevinage, dans le quartier Papineau.

M. Bouvier après avoir remercié les personnes qui se sont présentées chez lui a déclaré devoir accepter de se porter candidat.

Une importante assemblée des membres du Club Garneau-Taschereau s'est tenue, hier soir, sous la présidence du Dr Deslauriers. Après discussion, il a été décidé à l'unanimité d'offrir la candidature à l'échevinage du quartier Papineau à M. Lamarre, épicière, coin Logan et Champlain.

M. Lamarre a promis de donner une réponse à ses amis ce soir, au cours d'une grande assemblée qui sera tenue dans le local du Club Garneau-Taschereau. Au cours de cette assemblée, plusieurs orateurs distingués adresseront la parole, entre autres, M. Nap. Séguin, M.P.P.

Tous les électeurs sont instamment priés d'assister à cette importante assemblée.

LE DR LACOMBE A HOCHELAGA

Le Dr G.-A. Lacombe, candidat au Bureau des Commissaires, continue activement sa campagne dans les différents quartiers de la ville. Hier soir, il a adressé la parole à une nombreuse assemblée tenue dans une salle du quartier Hochelaga, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Darling.

Dans une belle harangue d'une heure environ, le Dr Lacombe a traité de la question ouvrière et de l'administration municipale. Il a aussi fait une revue de l'état financier de Montréal. Comme remède à la situation actuelle, il a suggéré la réduction des dépenses et une plus étroite surveillance des commissaires sur l'administration. On devrait, lorsqu'on a été élu commissaire de Montréal, faire moins de promenades, d'arriver et s'occuper plus de l'administration.

Si les électeurs de Montréal n'étaient commissaires, déclare le Dr Lacombe, je prendrais l'engagement for-

Demain après-midi, à quatre heures

AURA LIEU A LA SALLE DES CONFERENCES DE SAINT-SULPICE LE GRAND RALLIEMENT PATRIOTIQUE DE NOS CANADIENNES-FRANCAISES.

C'est demain après-midi à quatre heures très précises qu'aura lieu à la salle des conférences de la Bibliothèque St-Sulpice, rue St-Denis, la grande assemblée patriotique convoquée par la Fédération Nationale afin d'attester de la profonde sympathie de toutes les femmes de race française de la métropole pour les Canadiennes-françaises de l'Ontario, qui si hautement manifestent de leur patriotisme vigilant en défendant leurs écoles, elles-mêmes, contre ceux qui veulent supprimer l'enseignement de notre langue aux enfants de race française qui habitent la province voisine. Les Canadiennes-françaises de Montréal croient de leur devoir et de leur dignité d'exprimer à ces vaillantes un tribut d'admiration et un vœu dans ce sens sera soumis à l'assemblée, voté, puis confié à Madame Landry qui se chargera de le transmettre à toutes nos sœurs de l'Ontario. Madame Gérin-Lajoie présidera la séance en sa qualité de présidente générale de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste; la secrétaire générale de la Fédération présentera le vœu de l'assemblée et expliquera la question qui tient tant au cœur de toutes les femmes françaises de ce pays; Madame F. L. Biqué, présidente d'honneur de la Fédération et directrice de maintes œuvres sociales et charitables secondées par le projet au nom de toutes les classes d'éducation, et Mlle Marie Claire Daveluy, présidente de l'Association des Employées de Bureaux appuiera la motion au nom des classes professionnelles.

Madame Landry qui a éloquentement défendu la question au cœur même de l'Ontario, trouvant dans son Ame féminine et dans son ardent patriotisme les mots qui réconfortent et donnent les espoirs invincibles, sera appelée à nous parler des femmes qui sont nos sœurs de la-bas. Mademoiselle Idola Saint-Jean, dont nous savons tout le talent, sera libre nous dira avec son art charmant des vers de Fréchette et de M. Lozeau.

Une collecte sera faite au milieu

de l'assemblée en faveur de nos écoles ontariennes, et les dons les plus humbles seront les bienvenus, comme les plus considérables. Il faut que nos femmes comprennent leur présent devoir et participent d'une Ame unie au succès d'une cause qui s'attache à nos intérêts les plus sacrés. Les personnes qui préfèrent souscrire par chèque peuvent le faire à l'ordre de la Trésorière de la Fédération Nationale, Mme F.-X. Choquet. On peut aussi si on le préfère glisser discrètement une offrande sous enveloppe en donnant ses noms et adresse. Les personnes qui ne peuvent assister à la réunion de demain et qui seraient heureuses de souscrire à ce beau mouvement patriotique peuvent adresser leur don également à Mme F.-X. Choquet, 814 Dorchester (ouest).

Immédiatement après l'assemblée, la présidente et les officières de la Fédération Nationale recevront dans le salon attenant à la salle des conférences, toutes les dames qui désireront être présentées à Madame Landry, la distinguée invitée de l'assemblée. Prière de présenter sa carte de visite à la secrétaire, pour la présentation.

Les jeunes filles du Cercle des Hautes Etudes, ont gracieusement accepté de placer les invités. Rappelons que les membres du bureau de direction, les présidentes des sociétés affiliées, des comités de la Fédération et quelques invitées devront occuper des sièges sur l'estrade. Les délégués à la Fédération, les membres des comités, etc., occuperont les premiers sièges en avant de la salle. Prière d'indiquer la place qui vous revient de droit. A la personne qui doit placer afin d'éviter des erreurs et de la confusion.

Les dames doivent arriver pour trois heures et demie afin de ne pas interrompre les discours par des allées et venues. A quatre heures très précises l'assemblée s'ouvrira. Prière d'entrer par les portes latérales qui conduisent directement à la salle des conférences.

Et que toutes les Canadiennes-françaises témoignent depuis de leur ardent patriotisme et de leur attachement irrécusable à la cause de la langue française!

CE QUE DIT UN OFFICIER DE CE CHEMIN DE FER DE LA PROPOSITION DU DEPUTE W. F. MACLEAN.

M. W.-F. Maclean, député de South York, aux Communes, qui a toujours préconisé la nationalisation des chemins de fer du Canada, est d'avis que les premières démarches en ce sens, pourraient être faites, si la compagnie du Grand-Tronc ou lieu de reconstruire la gare Bonaventure qui vient d'être détruite, faisait usage de la gare Windsor.

Dans une interview qu'il a accordée, M. Maclean s'est exprimé comme suit: "L'incendie de la gare Bonaventure à Montréal fournit au gouvernement canadien, l'occasion de faire une première démarche en faveur de la nationalisation des chemins de fer, en évitant le gaspillage d'argent causé par les dépenses continues et non nécessaires de la construction d'une gare à côté d'une autre. Le gouvernement devrait intervenir et suggérer à la compagnie du Grand-Tronc qu'elle propose que la gare Windsor du Pacifique Canadien soit utilisée par elle pour son trafic. Les chemins de fer du gouvernement

pourraient aussi utiliser la gare Windsor. La différence dans les niveaux des chemins de fer pourrait être surmontée par les ingénieurs des compagnies intéressées, ou du gouvernement, et le Grand-Tronc et l'Intercolonial, comme conséquence de cet arrangement, obtiendraient un soulagement immédiat dans la situation embarrassante causée par la perte de la gare Bonaventure."

Or les vœux de M. Maclean ne sont pas du tout partagés par les autorités du Grand-Tronc et hier, M. D. E. Galloway, assistant du président, déclarait:

"A propos de la proposition de M. Maclean, je dois dire que c'est lui qui l'a fait et que le Grand-Tronc est satisfait de l'endroit qu'il occupe maintenant."

"Quant à savoir si une nouvelle gare sera construite, ou si l'ancienne sera restaurée, ou si on érigera des édifices temporaires jusqu'à l'élevation des voies, la compagnie n'a encore aucune décision à communiquer."

d'appuyer la requête du Local Council of Women demandant que le gouvernement accorde aux dames qui ont droit de vote aux élections de comités d'écoles le droit d'éligibilité à ces charges. Les délégués se sont rendus à cette demande des dames.

Une réunion socialiste aura lieu dimanche soir, à 8 heures, à la salle St-Joseph, pour protester contre l'empêchement de Jack Reid, de Saint-Jean, N.B., trouvé coupable de sédition. Ce sera une manifestation en faveur de la liberté de parole.

Le comité exécutif a recommandé

mel de voir à ce que chaque piastre dépensée rapportera une valeur égale à l'actif de la ville.

En terminant, il a ajouté qu'il était candidat indépendant de toute élection. Il ne veut de voir son mandat qu'aux citoyens de Montréal. Il a été vivement applaudi en reprenant son siège.

M. Maxime Guilbeault félicita vivement le Dr Lacombe de son magnificence et offrit ensuite la candidature à l'échevinage dans le quartier Hochelaga à M. J. A. Coulombe. Celui-ci accepta.

M. Aimé Chassé, avocat, de Rosemont, quartier qui vient d'être annexé à Hochelaga, annonça sa candidature à l'échevinage et fit un bel éloge du Dr Lacombe comme homme privé, homme public et réorganisateur du bureau d'enregistrement d'Hochelaga et Jacques-Cartier. M. Chassé ajouta qu'il tiendrait sous peu une grande assemblée dans Hochelaga.

M. Sam. Charland termina la soirée par un éloquent discours. Il fut vivement applaudi.

L'assemblée était présidée par M. J. E. Fleury, président du Club ouvrier municipal Hochelaga.

La cliente.—Mais qu'avez-vous fait? Vous n'avez pas enlevé le mauvais sentier?

Le dentiste.—Ah, madame! Il est impossible d'enlever rien de mauvais d'une aussi charmante bouche.

Le canal Welland (Suite de la dernière page)

tionnelle, puisque, dit-il, il s'agit de la défense du territoire canadien et de la possibilité de conserver le Canada pour l'Empire. L'Etat de New-York poursuit en ce moment ces travaux qui porteront à 12 pieds le mouillage de l'eau du canal Erie reliant Buffalo et Oswego à Troy, et par conséquent à New-York. Cette voie permettra aux bateaux jaugeant 1,500 tonnes de remonter de New-York au lac Erie ou au lac Ontario et donnera par le fait même, aux puissants vaisseaux de guerre américains le contrôle absolu de ces lacs; à moins que le Canada n'aménage une voie de communication d'un tirant d'eau, au moins égal et en dehors des eaux limitrophes du St-Laurent de Kingston à Cornwall.

Le Canada a joui d'un siècle de paix avec son puissant voisin du sud; toutefois, nous avons eu des différends et nous continuerons d'en avoir. Leur règlement pacifique dépend de l'esprit et des tentations du moment. Tant que nous maintiendrons une frontière internationale, la politique du Canada devrait être de vivre en paix tout en sauvegardant l'honneur et les intérêts nationaux.

Envisagé séparément, l'approfondissement du Welland n'a pas de justification économique; l'économie maximum que l'on peut en attendre est une réduction de 3-8 cent de transport d'un bushel de grain de Fort William à Montréal. En tablant sur un trafic de 50,000,000 de

CARTES PROFESSIONNELLES



AVOCATS

Geoffrion, Geoffrion & Cusson

AVOCATS, ETC.

No 97 rue St-Jacques

Edifice de la Banque d'Hochelaga.

Victor Geoffrion, C.R.

Alfred Geoffrion, C.R.

Victor Cusson, C.R.

Phone Main 10

SERO-CLINIC

Docteur MANSEAU

279 RUE SHERBROOKE O.

VOIES URINAIRES

606

Guerison rapide du CANCER et TUMEURS malignes même inopérables. PARALYSES, MALADIES DU NANC, DU PUREMENT et PROSTATE. Heures: 2 à 4 P.M.

bushels de froment par an, ceci représente \$187,500 par année tandis que les charges d'intérêt sur le capital investi seront d'au moins \$2,000,000 par année sans parler des frais de dépréciation, d'entretien et d'exploitation.

Comme Oswego est à 150 milles plus près de Troy (via le Canal Erie) que ne l'est Buffalo, les grands cargo-boats américains pourront grâce au canal Welland se rendre à Oswego sans rompre charge ce qui permettra aux bateaux américains d'aller à New-York, de concurrencer les navires canadiens qui font escale entre Prescott et Montréal.

La route Welland-St-Laurent suit les eaux limitrophes de Kingston à Cornwall et il serait impossible d'approfondir cette partie du fleuve sans en arriver à une entente avec les Etats-Unis. Est-il probable que les Américains permettraient le creusement d'une voie de navigation à grand débit dont le but avoué serait de détourner vers Montréal le trafic de Troy et de New-York? Quelle proportion du coût seraient-ils disposés à payer? Et quelle proportion des forces hydrauliques disponibles demanderaient-ils en retour?

Nous n'avons pas assez de renseignements pour évaluer le coût probable d'une voie de grande navigation du lac Ontario à Montréal; la route de l'Ottawa a été étudiée avec soin par les ingénieurs du gouvernement qui ont estimé à \$100,000,000 la dépense à prévoir.

On évalue à 1,000,000 H.P. les forces hydrauliques disponibles le long du parcours et à 3,000,000 H.P. si on inclut les chutes d'eau situées sur les tributaires de l'Ottawa. Si cette énergie est sagement utilisée par la nation elle représentera avant vingt ans une économie de \$20,000 à \$100,000 du cheval-an, suivant l'emploi, si le coût de production du cheval-an par le charbon.

En l'absence de relevés et d'estimations du coût d'aménagement de la route du St-Laurent il est impossible de la comparer intégralement à la route Georgienne. On ne sait même pas si, le creusement du St-Laurent serait toléré par nos voisins. Toutefois le Lt.-col. Léonard déclare que les conclusions suivantes s'imposent en ce moment.

a) Ni la route Welland-St-Laurent, ni la route du St-Laurent ne sont envisageables comme voies de communication, ne sont des entreprises économiques viables.

b) Toutefois, étant données sa situation géographique et les forces hydrauliques disponibles dans la vallée de la rivière aux Français et de l'Ottawa, il est possible, que l'amélioration de la route Georgienne, entreprise au double point de vue de la navigation et de la récréation, (par le gouvernement), de l'énergie hydraulique, pourrait devenir une bonne affaire commerciale; elle serait, dans tous les cas, d'un grand avantage en cas de complications internationales. Le gouvernement fédéral serait justifié de considérer le Canal maritime de la Baie Georgienne sur le même pied que les chemins de fer de colonisation qu'il a si largement encouragés dans tout le Canada.

c) La certitude de pouvoir approfondir la route du St-Laurent n'est pas encore acquise, puisque nous n'avons pas l'assentiment des Etats-Unis.

d) Nous ignorons le prix de revient de cet aménagement et il est impossible d'évaluer notre part de l'énergie hydraulique disponible faute d'entente internationale.

LE CANAL WELLAND ET LE CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE

Dans une étude sur ce sujet, le lieutenant-colonel R. W. Leonard désapprouve l'approfondissement du canal Welland et dit que le Canada ferait une bonne affaire en améliorant la route Georgienne.

Le Lt.-Col. R. W. Leonard, M. Soc. Can. I. C., ancien président de la Commission du Transcontinental, a présenté hier au soir, à la réunion bi-mensuelle des Ingénieurs-Civils, tenue à l'hôtel de la Société, une étude sur l'approfondissement du canal Welland et la construction du canal de la Baie Georgienne envisagée au point de vue économique et stratégique.

L'auteur appuie d'abord sur l'importance des questions qu'il soulève, puisque de leur solution dépend le maintien intégral de nos frontières, et le placement rationnel de sommes considérables. Ces questions sont du domaine de l'ingénieur, et c'est à lui que l'on devrait confier le soin de les résoudre. Au point de vue international, il s'agit de l'initiative par les deux peuples à la fois, des voies de navigation réservées, au Sault Ste-Marie, dans la Rivière St-Laurent, dans la rivière St-John, dans le canal Welland et sur le fleuve St-Laurent, en cas de complications qui découleraient, en cas de guerre entre le Canada et les Etats-Unis, du fait que le canal navigable est situé tantôt dans les eaux canadiennes et tantôt dans les eaux américaines.

Au point de vue économique, il faut comparer le coût probable de transport par la route du St-Laurent par la route de l'Ottawa et par voie ferrée. Il faut également examiner les sommes à débours, l'endroit où elles devront être dépensées et les effets de ces débours sur le pays.

Le Gouvernement canadien a entrepris de porter à 25 et 30 pieds la profondeur du canal Welland qui relie le lac Erie au lac Ontario; des contrats au montant de \$35,000,000, ont été adjugés en 1913-14 et la moitié du creusement est aujourd'hui terminée.

L'estimation totale du coût de l'augmentation du gabarit du Canal Welland est de \$50,000,000, et le Lt.-Col. Leonard estime que probablement les deux tiers de cette somme s'écouleront en dehors du Canada; la majeure partie ira aux Etats-Unis pour l'achat du combustible et de la machinerie et le reste sera employé en pays étranger pour le support des familles des ouvriers employés aux travaux.

L'auteur considère que cette question est d'une importance nationale. (A suivre à la page 4)

Les ravages de la grippe à Montréal

LA GRIPPE ET LES MALADIES AIGUES DES BRONCHES ET DU POU MON ONT PRIS, DURANT JANVIER DERNIER, DES PROPORTIONS INUSITEES. — DIMINUTION DE LA MORTALITE INFANTILE. — STATISTIQUES INTERESSANTES.

Dans son dernier bulletin mensuel, le Bureau municipal d'hygiène fait un relevé impressionnant des principales causes de décès pour les quatre premières semaines de janvier, durant les quatre dernières années, puis il les réunit sous forme de tableau comparatif.

L'étude de ces tableaux démontre, que malgré l'épidémie de grippe actuelle, le taux des décès pour janvier 1916, par 10,000 de population, bien que légèrement supérieur à celui de l'année dernière, est sensiblement inférieur à celui des deux autres années.

Les décès par maladies épidémiques autres que la grippe ont été moins nombreux cette année que les années précédentes, et il en est de même pour la tuberculose et la diarrhée infantile.

Par contre, la grippe et les maladies aiguës des bronches et du poumon ont pris, durant janvier dernier, des proportions inusitées. Il y a donc lieu de ne pas négliger ces affections et de ne pas tarder pour consulter le médecin.

Il faut aussi plaisir de signaler la diminution importante de la mortalité chez les enfants en-dessous de 5 ans durant la même période. Cette mortalité, pour janvier 1916, n'est que 34 pour cent du total des décès, comparativement à 40, 41 et 42 pour cent pour les années précédentes.

Durant les quatre premières semaines de janvier 1916, la grippe a causé 57 décès, comparativement à 5 pour 1915, 12 pour 1914 et 18 pour 1913; la bronchite aigüe, 19 décès, comparativement à 17, 15 et 19 pour les années précédentes; la broncho-pneumonie, 4 décès, comparativement à 52, 60 et 55 pour les années précédentes; la pneumonie, 90 décès, comparativement à 63, 61 et 64 pour les années précédentes.

Le taux de la mortalité par la fièvre typhoïde, la rougeole, la scarlatine, la coqueluche et la diphtérie a sensiblement diminué ou augmenté.

Le total des décès durant janvier 1916 est de 809, comparativement à 723, 778 et 749 pour les années précédentes. Le total des décès au-dessous de 5 ans, durant la même période, est de 277, comparativement à 308, 318 et 302 pour les années précédentes.

Un autre tableau donne le nombre des décès dus à certaines maladies durant les années 1914 et 1915. On remarque une diminution très appréciable de 415 décès, soit 75 par 1,000 de population. En effet, le total des décès à été de 3,477 en 1915 et de 3,898 en 1914. La diarrhée a causé 1,361 décès en 1915, contre 2,353 en 1914; la diphtérie, 200 décès, contre 199 en 1914; la scarlatine, 31 décès, contre 77 en 1914; la rougeole, 35 décès, contre 12 en 1914; la tuberculose pulmonaire, 838 décès, contre 977 en 1914; la fièvre typhoïde, 127 décès, contre 91 en 1914.

Un mari qui prend la mouche trop vite

POUR UNE BLAGUE QU'UN INDIVIDU A VOULU FAIRE, IL EST TRADUIT DEVANT LES TRIBUNAUX. ET EST ACQUITTE.

Une cause qui ne manque pas de piquant vient d'être jugée par M. le juge Lafontaine en Cour Supérieure.

Elle démontre à quiconque entre dans une maison dont le chef est censé être absent, l'utilité de se tourner la langue septante fois dans la bouche avant de parler, s'il ne veut pas être traduit devant les tribunaux, pour s'être exprimé de façon plus ou moins équivoque.

Il s'agit d'une poursuite en réclamation de \$150 de dommages, intentée par M. X..., entrepreneur, contre M. Z..., inspecteur à l'emploi du bureau d'Hygiène.

Un de ces jours derniers, M. Z... serait allé à la maison du premier, vers les trois heures de l'après-midi, puis apercevant le chef de la famille, en ouvrant la porte, aurait prononcé les mots suivants:

"Tiens! tu es ici? Si j'avais su que tu étais ici, je ne serais pas venu."

Après le départ du chef de la famille, la jeune fille du demandeur, âgée de 17 ans, fit remarquer: "C'est fait des paroles à venir dire ça; si papa n'avait pas été ici, il en parlant du défendeur ne serait pas venu."

M. X., jugea que son honneur et celui de sa famille avaient été atteints par des paroles insultantes, et que, du reste, il n'y avait aucun motif plausible de la visite du défendeur ce jour-là. Pour cause, il intenta subitement l'action que l'on sait.

L'affirmation que les dites paroles avaient bien été prononcées fut corroborée au cours du procès par l'épouse du demandeur et sa jeune fille.

Cependant, M. Z... jura de son côté qu'il avait dit simplement ceci: "Tiens, tu es ici; tu as bien de la chance de pouvoir vivre sans travailler" ou quelque chose d'approchant.

Après audition de la preuve, M. le juge Lafontaine a renvoyé l'action avec dépens jugeant qu'il y avait là plutôt un procès d'intentions appuyées que de paroles réprouvables.

Il y a présomption que le défendeur n'a pas prononcé les paroles incriminées, telles qu'on les lui attribue parce qu'il est dit qu'il par de mauvaises paroles, il n'aurait pas été assez naïf pour l'avouer. Enfin, ces paroles ne comportent en elles-mêmes rien d'insultant ou d'injurieux, à moins qu'on y mêle la suggestion.

Le demandeur, d'après le tribunal, aurait pris la mouche trop vite sur la M. X., jugea que son honneur et celui de sa famille avaient été atteints par des paroles insultantes, et que, du reste, il n'y avait aucun motif plausible de la visite du défendeur ce jour-là. Pour cause, il intenta subitement l'action que l'on sait.

Le procès de la créole en Juin

COMME ON A BESOIN D'UN TEMOIN ELOIGNE, ISABELLE DOMINICAN DEVA ATTENDRE POUR COMPARAITRE AUX ASSISES.

Isabelle Dominican, la négresse de 38 ans, accusée du meurtre de Mme Kate Matthews, du No 726 rue Shuter, 14 janvier dernier, a comparu hier matin devant le juge St-Cyr, pour examen volontaire. Elle a enregistré un plaidoyer de non culpabilité et déclaré qu'elle avait des témoins à faire entendre avant de subir son procès.

La jeune fille — était représentée par M. J. C. Bonbray, C. R., qui déclara que sa cliente avait des té-

Un Referendum en Septembre prochain

C'est ce que le comité des bills privés suggère, en amendement, au bill de Montréal.

La clause concernant la taxe sur les assurances est retranchée.

On ne prolongera pas l'évaluation municipale des terres en culture.

(De notre correspondant.)

Québec, 2. — Le bill de Montréal a subi d'énormes amendements au conseil législatif cet après-midi.

L'hon. M. Champagne a proposé de reconsidérer la clause du referendum déclarant être d'avis que la population de Montréal désire se prononcer sur le maintien ou l'abolition du bureau des commissaires.

Il suggère donc que la majorité absolue du conseil de la cité puisse décréter qu'il y aura, le premier lundi de septembre 1917, un referendum sur l'administration de Montréal et que le trésorier de la cité soit autorisé à pourvoir aux frais nécessaires pour ce referendum.

L'hon. M. Simard, qui avait proposé de biffer la clause, au comité des bills privés en faveur de la suggestion, maintenant qu'il sait que l'opinion exprimée par l'hon. M. Champagne n'a pu être soumise aux comités des deux chambres parce que le bureau des commissaires et le conseil de la cité ne sont pas d'accord.

L'hon. M. Pérodeau croit que l'amendement est juste, attendu que l'on peut constater que Montréal désire un changement. Un referendum au même temps que les élections municipales aurait, croit-il, le résultat de brouiller les cartes; d'ici à septembre 1917, les citoyens de Montréal auront le temps d'y songer à loisir et de se préparer à donner une opinion plus éclairée.

Le comité accepte la suggestion de l'hon. M. Champagne qui propose aussi de biffer la clause portant l'un à deux pour cent le taux de la taxe que les compagnies d'assurance contre le feu doivent payer sur les primes perçues dans la cité de Montréal, taxe qui doit servir à payer le coût du système de sauvetage des marchandises. Il croit que cette taxe de deux pour cent serait exagérée.

L'hon. M. Pérodeau croit que ce système de sauvetage devrait être supporté par la cité en général, et non pas par les compagnies d'assurance qui, en définitive, feront payer les contribuables en augmentant le chiffre des primes. La clause est donc retranchée.

Un autre amendement de l'hon. M. Champagne pour prolonger de cinq ans le chiffre de l'évaluation municipale des terres en culture, dans certains quartiers, à \$100 l'acre, a été rejeté unanimement, et le bill de Montréal a subi sa troisième lecture amendée, ainsi que le bill de l'Union St-Joseph, sans amendement.

Le bill concernant le nouveau code municipal a subi sa seconde lecture après des explications données par l'hon. M. Pérodeau sur le travail de la commission de réforme et sur celui du comité conjoint des deux chambres qui a étudié le rapport de cette dernière. Il dit que le Conseil législatif est appelé à ratifier le code tel qu'il vient de sortir de l'Assemblée législative, après mûre étude.

L'hon. M. Chapais voudrait qu'on ait trouvé le moyen de soumettre plus tôt ce projet au Conseil législatif; il y a des changements qu'il n'est pas prêt à admettre, par exemple, l'élection des maires par le peuple.

L'hon. M. Pérodeau déclare qu'il veut qu'il soit bien entendu que le gouvernement n'a aucunement l'intention de presser l'adoption de ce

Le cabinet Borden se moque des ouvriers

C'EST CE QUE M. J. T. FOSTER A DEMONSTRÉ ELOQUEMENT, HIER SOIR, AU CONSEIL DES METIERS ET DU TRAVAIL.

M. J. T. Foster, président du Conseil des Métiers et du Travail, a fait, à l'Assemblée d'hier soir, une verte critique de l'attitude du gouvernement Borden à l'égard des ouvriers canadiens.

M. Foster a déclaré que le gouvernement Borden tentait, depuis des mois, de chloroformer l'élément ouvrier du pays. Le débat au cours duquel cette importante déclaration a été faite est venu à la suite d'une résolution du Conseil des Métiers demandant son appui moral aux employés d'une usine qui se sont mis en grève la semaine dernière pour obtenir une augmentation de salaires.

A l'appui de son affirmation, M. Foster a allégué qu'un mois de dévotion dernier, dans l'affaire des tailleurs-couturiers, le ministère du Travail a fait preuve d'une affreuse incurie, et que ce n'est qu'après les instances répétées du Conseil des Métiers que les fonctionnaires du ministère du Travail ont pris les mesures pour remédier aux griefs.

En janvier dernier, a continué M. Foster, plusieurs membres du Conseil exécutif du Congrès des Métiers et du Travail se sont rendus à Ottawa. Ceux qui ont suggéré la formation d'un "Comité des Salaires", comme il en a été formé un en Angleterre. Ce règlement aurait réglé les disputes entre patrons et employés et forcé, s'il y avait lieu, les fabricants de munitions et tous ceux qui ont des contrats à payer des salaires raisonnables à leurs ouvriers.

Le gouvernement Borden a complètement ignoré cette suggestion. Il s'est à prévoir que la situation ne s'améliorera pas et qu'il n'y aura qu'un moyen de mettre ces gens à la raison. Ceux qui s'enrichissent avec des contrats de guerre devront s'apercevoir qu'on ne leur permettra pas d'exploiter les ouvriers et d'encaisser des profits exorbitants.

Il y a actuellement 75,000 ouvriers canadiens occupés à la fabrication des munitions. La grève que nous avons aujourd'hui est peut-être le commencement d'une autre qui para-

ACTE D'HEROISME DE DEUX OFFICIERS DU 163ème BATAILLON

Au péril de leur vie, le lieutenant-col. DesRosiers et le major DesSerres ont sauvé celle d'un de leurs soldats. — Celui-ci reconnaissant veut s'enrôler dans leur bataillon.

Un incident vient de mettre en lumière un acte d'héroïsme caché de deux soldats officiers de Montréal.

Le soldat Bernier, du 146 bataillon, un patient au refuge des convalescents des Sœurs Grises, maintenant guéri, a demandé à ne pas retourner rejoindre son régiment, afin de pouvoir s'enrôler dans le 163ème bataillon, sous le Lt.-Col. DesRosiers et le Major DesSerres. Or, voici pourquoi Bernier est si désireux de faire partie du 163ème. Lorsque, il tomba blessé, au cours des attaques contre les lignes allemandes, le prin-

temps dernier, le Lt.-Col., alors Major DesRosiers et le Major, alors Capitaine DesSerres, le relevèrent et le transportèrent à 75 verges sous une grêle de balles. Voici ce qu'il dit: "Je demandai à plusieurs reprises, au major et au capitaine de me laisser aller, car les balles venaient dru et serrées, mais ils ne prêtèrent aucune attention à ma demande et n'arrêtèrent que lorsque je fus en lieu sûr. Cet acte de leur part leur semble sans importance, mais pour moi il a une telle valeur que je désire vivement servir de nouveau sous ces deux mêmes officiers."

Sont-ils les espions qu'on recherche?

LA POLICE A ARRETE HIER SOIR DEUX BULGARES QU'ON CROIT ETRE LES AUTEURS DE L'ATTENTAT CONTRE LA "STANDARD STEEL FOUNDRY".

La tentative criminelle dirigée contre le gardien de la manufacture de Kitchow Velka et Van Petka, ont été munitions "Standard Steel Foundry Co." a attiré l'attention des autorités et sur le champ d'habiles limiers ont été chargés de faire des recherches; (nous relatons dans une autre colonne les détails de cette affaire).

Elles se sont surtout concentrées sur l'élément étranger, ennemi du pays dont un grand nombre réside dans notre ville de Montréal; ces recherches semblent avoir donné quelques résultats.

Hier soir, dans un établissement, No. 179 rue Clarke, deux Bulgares, Kitchow Velka et Van Petka, ont été arrêtés en rapport avec la tentative commise contre le gardien de cette usine.

Durant la journée, on procédera à l'identification de ces deux Bulgares; en outre de la tentative criminelle qu'on leur reproche, il appert que deux hommes auront à répondre d'une accusation de meurtre d'un sujet russe.

Les environs de l'usine de la "Standard Steel Foundry Co." sont étroitement surveillés par la police.

La recette du Sou-du-Pauvre a augmenté

DEPUIS LA FIN DE JANVIER SURTOUT, L'AUGMENTATION EST NOTABLE. — LA PERCEPTION FONCTIONNE REGULIEREMENT. — LA CLAUSE RELATIVE A LA DISTRIBUTION DES RECETTES EST AMENDEE.

Le Sou du Pauvre fonctionne maintenant d'une manière très satisfaisante. Les difficultés du début, qui étaient à prévoir, ont été surmontées. D'ailleurs, on peut dire que le public et les directeurs de théâtres avaient généralement bien accueilli cette taxe destinée à causer un bien-être durable parmi les classes pauvres de notre population. Cependant, on a vu que, au se heurt à une mauvaise volonté manifeste, surtout de la part du personnel de certains théâtres, qui alla jusqu'à tenter de spéculer sur le Sou du Pauvre. On a pu vaincre pour cela des moyens extraordinaires, mais les autorités étaient au regret, et des exemples sévères ont été mis fin à cet état de choses.

On remarque que le public favorise de plus en plus le système des billets, plus commode et pour lui, et pour les percepteurs. Au commencement, c'était une véritable avalanche de sous, mais ils deviennent rares maintenant. Ainsi, sur une somme de \$300 qui est perçue, il n'y a que \$60 en sous.

La recette a aussi augmenté surtout depuis la fin de janvier, dans une bonne proportion. Durant les quatre semaines du mois d'août, qui marque la mise en vigueur de la nouvelle taxe, la recette fut de \$2,857, \$2,712, \$2,881, et \$3,566.

Durant le mois de décembre, la recette a été, pour chaque semaine, de \$3,200, \$3,326, \$2,899 et \$3,358. Durant le mois de janvier, elle fut de \$3,389, \$3,396, \$3,377 et \$3,740. En février, elle a été de \$3,653, \$3,580, \$3,685 et \$3,553. Les recettes sont en moyenne par trois semaines.

La législature vient de modifier la clause relative à la distribution des recettes. La taxe, d'après le texte définitif sera répartie comme suit: la moitié aux hôpitaux généraux où l'on ne traite que des maladies spéciales et un sixième aux institutions charitables. Chaque hôpital recevra selon la proportion du nombre de lits qu'il possède.

Le grand incendie a détruit l'atelier de photographie bien connu de Homier & Lavergne, 360 Saint-Denis.

Un incendie chez Homier & Lavergne

LE FEU CAUSE DES DEGATS CONSIDERABLES CHEZ LES PHOTOGRAPHES BIEN CONNUS DE LA RUE SAINT-DENIS.

Un violent incendie a détruit l'atelier de photographie bien connu de Homier & Lavergne, 360 Saint-Denis, près d'Ontario.

Vers 10 heures 30, l'avertissement 574 appela les pompiers et ceux-ci, sous les ordres du chef-adjoint St-Pierre et des chefs de districts Marin et Gauthier, attaquaient les flammes qui faisaient rage dans l'atelier, au ler étage en arrière.

Le feu qui avait pris une grande

avance fut tout de même maîtrisé; les salles d'attente, d'exposition et une grande partie de l'atelier sont détruits. L'eau a également causé des dégâts à l'étage inférieur, occupé par l'hôtel Méthot.

Les pertes sont élevées. Le feu aurait pris naissance par une cheminée défectueuse. Il n'y a eu aucun accident; l'atelier de photographie était fermé à l'arrivée des pompiers; ceux-ci durent enfoncer la porte d'entrée pour pénétrer à l'intérieur.

On se prépare aux élections municipales

LES CITOYENS DE SAINT-JEAN-BAPTISTE TIENDRONT UNE CONVENTION POUR CHOISIR UN CANDIDAT. — DANS PAPINEAU. — LE Dr LACOMBE A HOCHELAGA.

Nul ne sait encore quel sera le futur représentant du nouveau quartier St-Jean-Baptiste à l'hôtel de ville, mais on peut entrevoir que MM. Achille Latreille et Victor Lévesque y aspirent. Quant aux autres candidats possibles, restés jusqu'ici dans l'ombre, la convention qui doit être tenue la semaine prochaine (probablement mercredi, à moins d'avis contraire) se chargera de les faire naître à la lumière en fixant le choix définitif.

Car il y aura une convention, ainsi que l'ont décidé hier soir les citoyens des quartiers St-Jean-Baptiste et Duvernay, réunis dans la grande salle du marché pour faire le choix d'un candidat qui soit opposé à la politique des représentants actuels, MM. Vandaele et St-Pierre.

Le système adopté pour la convention a été celui-ci: Cinq délégués de St-Jean-Baptiste et cinq autres de Duvernay choisissent séance tenante par l'assemblée sont formés en comité (comme qui dirait, dans l'occurrence, un comité de salut public).

Le premier groupe devra lui-même faire le choix de dix électeurs pour chacun des bureaux de vote des deux quartiers intéressés.

L'ensemble de ces électeurs, estimé à 200 ou 250, subsequmment réunis en assemblée plénière, fixera ensuite le choix du candidat opposant à la majorité absolue des votes.

MM. Latreille et Lévesque ont adopté, de consentement réciproque, cette manière de procéder comme étant la plus équitable et la plus propre à rendre une justice égale aux deux quartiers, ainsi bien qu'à toutes les classes d'électeurs intéressées au mouvement de réforme dirigé contre l'administration actuelle.

MM. Lévesque et Latreille, ont prononcé des discours excellents pour le fond et très modérés de forme.

Plusieurs autres délégués ont adressé la parole et sont parvenus à conclusions n'ont été l'intervention d'esprits calmes et le sage-froid du (A suivre à la page 4)

DECES

DUBUC. — En cette ville, le 1er mars, à l'âge de 76 ans 2 mois, est décédé St. Louis Dubuc, père du Rév. M. L. A. Dubuc, curé de St-Jean-Baptiste. Le service funéraire aura lieu samedi matin, le 4 courant. Le convoi funéraire partira du domicile de St-Jean-Baptiste, No. 701 rue Henri Julien, à 8.30 heures, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 280-1-D

DAVID. — A Montréal-Est, le 2 mars 1916, à l'âge de 77 ans 5 mois, est décédé Augustin David, bourgeois, époux de feu Geneviève Chabrier dit Robert. Les funérailles auront lieu lundi, 6 mars courant.

Le convoi funéraire partira de chez son fils, Joseph David, Montréal-Est, 6190 rue Notre-Dame, à 9 heures, pour se rendre à l'église de la Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 280-1-D

THE ARBOUR HOTEL COMPANY
LIMITED
Liquors and cigars de choice.
Repas réguliers à 35c.
JOHNNY BERTRAND, Gérant.
187 Boulevard Saint-Laurent

Compagnie Canadienne d'Administration
97 ST-JACQUES
ADMINISTRATION
AVANCES SUR LOYERS
ASSURANCES
250-1-v-a-D

AVIS

Nos abonnés de Village des Aulnaies et district de l'Islet sont priés de prendre note que M. Ernest Gagnon, de Village des Aulnaies, n'est plus notre agent autorisé. Jusqu'à nouvel ordre toutes remises devront être faites directement à nos bureaux.

LE "CANADA".
278-D-n 73 St-Jacques.

ON DEMANDE une jeune fille pour le Département de la Circulation, connaissant bien la sténographie et la clavigraphie, dans les deux langues. S'adresser à Boîte 28, Le "Canada".

ON DEMANDE un chauffeur ayant son certificat de l'inspecteur des bouillottes. S'adresser à l'Imprimerie Perrault, 73 St-Jacques. 270-D-jac

Les hommes d'affaires du Nord

Ils endossent la candidature de M. Daniel Kochenburger.

Sous la présidence de M. David Giroux, l'Association des Hommes d'Affaires du Nord de Montréal a tenu une assemblée hier soir dans son local.

Le conférencier a été M. A. W. Patenaude, gérant de la Banque d'Épargne de la Cité de Montréal, qui avait pris pour sujet "Les banques et leur fonctionnement". Le conférencier fut très écouté et reçut de nombreux applaudissements.

À la fin de la réunion, une résolution fut adoptée par tous les membres présents, endossant la candidature de M. Daniel Kochenburger au siège d'échevin dans le quartier Bordeaux-Aumont. À cet effet, un comité électoral fut choisi, dont voici la composition: MM. David Giroux, Dr Hurtubise, Aldéric Blain, Charles Chabrier, Joseph Beaudet, Joseph Thauvette, Philippe Roy et Fred Demers.

M. Morgan et le 206ème Bat.

Le grand négociant offre sa résidence de Maisonneuve aux officiers de ce bataillon.

La maison Morgan, dans un beau mouvement de générosité a offert au colonel Pagnuelo, commandant le 206ème Bataillon en voie d'organisation, sa superbe propriété sise à Maisonneuve, entre les rues Notre-Dame et Ste-Catherine.

Cette résidence et la superbe parc qui l'entoure, sera le "home" des officiers et sous-officiers du bataillon à qui un repos sera ordonné.

Le colonel Pagnuelo, a bien voulu accepter l'offre de la maison Morgan.

En outre le major Scott, nous apprend que la Commission des écoles protestantes de Valleyfield, a voulu mettre à la disposition du major Lefebvre l'Académie protestante de Valleyfield actuellement inoccupée. Le major Lefebvre y logera ses hommes.

Le comité des citoyens

M. J. N. Dupuis est élu président

Le bureau de direction de l'Association des Citoyens de Montréal, s'est réuni hier après-midi, dans son local à l'édifice "Power", pour nommer son bureau exécutif.

Voici comment se compose ce bureau: M. J. N. Dupuis, président; M. Maxwel Goldstein, 1er vice-président; M. J. E. Fournier, 2ème vice-président; M. James Morgan, trésorier; M. Arthur Gagné, secrétaire honoraire.

Le bureau s'occupe de la formation de comités, des finances, d'élections, etc. etc.

À partir de lundi prochain, le bureau ne réunira tous les jours.

ADORATION NOCTURNE

Les membres de l'Adoration Nocturne sont priés de se réunir dimanche soir, à 7.30 heures, à l'église Notre-Dame, pour la célébration des Quarante Heures. 210-2-D